

2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CAMPUS FRANCE





2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Sommaire

Les activités

1. La promotion et la valorisation de l'offre de formation	10
2. La gestion des programmes de mobilité	22
3. L'accueil et le suivi des étudiants étrangers	33
4. Les publications institutionnelles	35

Les partenaires

1. Le réseau des Espaces Campus France	38
2. La relation avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche : le Forum Campus France	45
3. Le partenariat avec la Commission européenne : la réponse aux appels d'offres	48

Les moyens

1. Les ressources humaines	52
2. Les locaux	53
3. Le budget	54

Annexes

2012, année de la constitution de Campus France

Créé au 1^{er} janvier 2012 (décret du 30 décembre 2011), Campus France a été le dernier des trois établissements publics prévus par la loi sur l'action extérieure de l'État de juillet 2010 à se mettre en place.

L'établissement résulte de la fusion de deux structures aux activités très différentes, mais complémentaires : Égide, conçue principalement pour gérer les bourses du gouvernement français ainsi que les missions et invitations d'experts, et CampusFrance, créé en 1998 sous le nom d'EduFrance, pour assurer la promotion à l'international de l'enseignement supérieur français.

Les statuts juridiques de ces deux entités étaient différents (association de la loi de 1901 pour Égide, GIP pour CampusFrance), et il a fallu assurer, au moment de la fusion, le basculement vers le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), conformément aux dispositions de la loi de 2010.

Les délais donnés pour opérer cette fusion étaient contraints, puisque l'ensemble ainsi formé devait être pleinement opérationnel au plus tard au 1^{er} septembre de l'année, afin de pouvoir reprendre à cette date le portefeuille des activités internationales du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous), qui représentait un quasi doublement de l'activité de gestion de bourses d'Égide.



Une mise en place en trois étapes

- **Du 1^{er} janvier à fin avril**, le GIP CampusFrance et Égide continuent d'exister et poursuivent leurs activités de façon séparée ; l'EPIC est une coquille vide sous la direction d'un administrateur provisoire ; cette phase est celle de la véritable préfiguration de l'EPIC ; elle s'achève avec la fin du GIP le 28 avril (arrivée à échéance de la convention constitutive) et la dissolution d'Égide le 30 avril.
- **À partir du 1^{er} mai**, l'EPIC est opérationnel et sa gouvernance (Conseil d'Administration et Directeur général) se met en place ; son périmètre demeure toutefois limité à celui des activités des deux entités fusionnées.
- **À partir du 1^{er} septembre**, l'EPIC reprend la totalité des activités internationales du Cnous, conformément à l'article 8 de la loi du 27 juillet 2010.

Le passage à la comptabilité publique, au 1^{er} janvier 2013, constitue d'une certaine façon la quatrième et dernière étape de ce processus de création.

Deux chantiers à finaliser pour parfaire l'unité de l'Agence

La création de Campus France a donc représenté un défi technique et opérationnel, dans un contexte humain particulier issu du rapprochement de salariés venant d'horizons professionnels assez éloignés. Toutes les échéances de cette opération complexe ont été franchies avec succès dans les délais voulus et, à fin décembre 2012, seuls deux dossiers significatifs restaient à finaliser pour donner à l'Agence toute son unité.

- **Un nouvel accord d'entreprise** : un accord valant pour les personnels de Campus France (ex Égide, ex GIP et les nouveaux salariés recrutés en 2012), reste à mettre au point pour éviter que ne perdurent au sein de l'établissement trois situations au regard du droit du travail. Un premier projet d'accord a été finalisé début 2013 ; il fait l'objet d'un examen par les tutelles.
- **Le regroupement sur un site unique** : la dispersion du personnel sur deux sites, celui de l'ex GIP (avenue Denfert-Rochereau) et de l'ex Égide (rue de la Grange aux Belles), gêne le fonctionnement de l'établissement, et constitue un obstacle à la fusion complète des services.

Lancé dès l'automne 2012, le projet de densification du site de la rue de la Grange aux Belles a dû être différé pour faire l'objet d'un examen plus approfondi. Il devrait aboutir avant l'été 2014, le bail des locaux de Denfert-Rochereau prenant irrémédiablement fin en novembre 2014.

Une réforme qui contribue à l'attractivité de la France

La création de Campus France dans son périmètre actuel a doté l'État d'un opérateur capable d'intervenir à toutes les étapes de la mobilité internationale, du premier contact avec les étudiants, à travers les Espaces Campus France, jusqu'au suivi de ces étudiants à l'issue de leurs séjours d'études en France, en passant par le soutien apporté en matière d'accueil et de suivi pédagogique. La réunion des savoir-faire du GIP CampusFrance en matière de promotion à l'international et d'Égide pour l'administration de la mobilité offre à nos partenaires, publics ou privés, qui souhaitent développer des programmes de mobilité vers la France, un interlocuteur capable de concevoir à la demande des programmes de mobilité, de les mettre en œuvre et de les administrer de façon totalement fiable.

La liaison étroite avec les établissements d'enseignement supérieur à travers le Forum Campus France fait de cet opérateur la porte d'entrée des étudiants étrangers vers l'enseignement supérieur français. Son statut d'établissement public national, comme ses moyens renforcés, lui donnent une stature internationale de plus grande envergure. La création de ce nouvel organisme Campus France est donc une contribution au renforcement de l'attractivité de la France pour les étudiants et les chercheurs et l'année 2012 a confirmé ces potentialités.



Étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur français

288 544

soit une progression de près de

+90 % en 15 ans

État des lieux de la mobilité étudiante

En 15 ans, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur français est passé de 151 969 à 288 544, soit une progression de près de 90 %. Au cours de cette période, la part des étrangers dans la population étudiante est passée de 7,1 % à 12,2 %. Selon l'Unesco, en 2010, la France est le 4^e pays d'accueil des étudiants internationaux (5^e selon l'OCDE).¹

Par rapport à l'année précédente, le poids de chaque grande zone géographique varie peu : l'Afrique et le Maghreb, premier continent d'origine des étudiants étrangers, représentent 43,7 % du total en 2012 (dont 24,1 % pour le Maghreb), suivi par l'Europe (25 %). L'Asie et l'Océanie, avec 48 808 étudiants inscrits en France en 2012, est le 3^e continent d'origine des étudiants internationaux en France. Le nombre d'étudiants américains (Nord et Sud) en mobilité en France reste stable et représente 8,6 % du total. Enfin, pour le Moyen-Orient, les effectifs sont en baisse par rapport à 2011 avec 4,3 % du total des étudiants internationaux en France.

Les trois premiers pays d'origine, Maroc, Chine et Algérie, continuent de progresser par rapport à l'an dernier respectivement de 1,4 %, 2 % et 4 %. Ils totalisent à eux seuls près de 30 % des étudiants étrangers en France.

Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement supérieur français par nationalité en 2011-2012

Zones géographiques	Nombre d'étudiants internationaux	Évolution 2011/2012	Part dans le total des étudiants internationaux en 2011/2012
Afrique	126 184	0,6 %	43,7 %
Maghreb	69 573	1,1 %	24,1 %
dont : Maroc	32 482	1,4 %	11,3 %
Algérie	23 735	4,0 %	8,2 %
Tunisie	12 976	-4,9 %	4,5 %
Afrique subsaharienne	56 611	-0,1 %	19,6 %
dont : Sénégal	9 555	-2,9 %	3,3 %
Cameroun	7 483	1,7 %	2,6 %
Europe	72 173	2,7 %	25,0 %
Union européenne	53 720	2,6 %	19,0 %
dont : Allemagne	8 800	4,0 %	3,0 %
Italie	7 954	7,3 %	2,8 %
Europe hors Union européenne	18 453	3,0 %	5,0 %
dont : Russie	4 936	3,7 %	1,7 %
Turquie	2 815	5,8 %	1,0 %
Asie	48 808	1,0 %	16,9 %
dont : Chine	29 696	2,0 %	10,3 %
Vietnam	6 115	-8,2 %	2,1 %
Amériques	24 855	2,2 %	8,6 %
dont : Amérique du Sud	13 102	3,8 %	4,5 %
Amérique du Nord	6 345	-1,8 %	2,2 %
Amérique Centrale-Caraïbes	5 408	3,4 %	1,9 %
Moyen-Orient	12 475	-3,2 %	4,3 %
dont : Liban	4 935	-5,2 %	1,7 %
Syrie	1 993	-9,1 %	0,7 %
Océanie	478	-11,6 %	0,2 %
Autres	1 728	-3,4 %	0,6 %
Total	288 544	1,2 %	100 %

Sources : DEPP et MESR-DGESIP-DGRI-SIES

1- Sources : DEPP et MESR-DGESIP-DGRI-SIES pour la mobilité entrante en France 2011-2012 et UNESCO pour la mobilité internationale 2010.

L'Afrique et le Maghreb : premier continent d'origine avec 43,7 % du total

◆ Le contexte est marqué par deux tendances particulières.

• Un printemps arabe qui a des conséquences sur la mobilité étudiante

Les révolutions de 2011 en Tunisie ou en Libye ont affecté les inscriptions des étudiants en France en 2011 mais aussi en 2012, tout particulièrement pour la Libye où de nombreux établissements d'enseignement supérieur n'ont pu rouvrir leurs portes.

• L'apparition de pôles régionaux

Afrique du Sud : ce pays devient un réel pôle régional en termes de rayonnement universitaire. Il occupe la 2^e place derrière la France pour l'accueil des étudiants africains grâce à une croissance toujours très forte (+28,8 % d'étudiants africains dans les établissements sud-africains entre 2006 et 2010).

Maroc : le Maroc aussi se positionne de plus en plus comme un pays d'accueil pour les étudiants originaire d'Afrique sub-saharienne. Il est à présent considéré comme un « *hub* » vers une poursuite d'études en France ou en Europe, grâce au développement du réseau des établissements privés et aux accords de coopération universitaire toujours plus nombreux avec la France.

Selon l'Unesco, la France est le premier pays d'accueil des étudiants maghrébins et d'Afrique francophone. Cette tendance est confirmée par une hausse significative pour l'Algérie : +4 % en 2011-2012 par rapport à 2010-2011. En revanche, après une croissance de 20 % entre 2008 et 2009, on observe un tassement du nombre d'étudiants tunisiens (-4,9 % en 2011-2012 par rapport à l'année précédente) qui peut aussi être expliqué par les suites du printemps arabe qui a perturbé l'année universitaire sur place. Par ailleurs, la mobilité étudiante de l'Afrique subsaharienne vers la France reste forte.

Concernant la répartition par niveau d'étude, le niveau Master prévaut, suivi par le niveau Licence puis Doctorat. En termes de répartition par disciplines, les sciences dures attirent le plus grand nombre de ces étudiants. Viennent ensuite les sciences économiques et sociales, les lettres, les sciences humaines et les langues.

Les Amériques : renforcement de la présence des pays d'Amérique du Sud

◆ Amérique latine

Le premier pays latino-américain représenté en France en 2011 est le Brésil (au 15^e rang des pays d'origine, avec 4 672 étudiants), suivi par la Colombie (3 367 étudiants) et par le Mexique (2 540).

La France se classe au 4^e rang des pays d'accueil des étudiants de cette zone, derrière les États-Unis (en baisse pourtant de 5 % sur 5 ans), l'Espagne (mais dont on annonce un reflux certain avec la crise qu'elle traverse) et Cuba, qui continue à attirer des étudiants en quête de qualité académique à des coûts très modestes. La France passe au 3^e rang pour le Mexique, la Colombie, le Chili et le Brésil puisqu'elle s'est fait ravir en 2011 sa seconde place par le Portugal.

Ces étudiants sont majoritairement au niveau Master. Le niveau Doctorat quant à lui peut atteindre jusqu'à 34 %. Pour les filières, les lettres dominent largement, suivies par la filière sciences dans certains pays.

◆ Amérique du Nord

Le nombre d'étudiants originaires du continent nord-américain dans les établissements français s'élève à 6 345 en 2011-2012, en baisse de 1,8 % par rapport à l'année dernière, due aux **États-Unis** (-5 %)² alors que le **Canada** poursuit une hausse régulière, de 7,1 % cette année, avec presque 1 900 étudiants en France, dont une forte hausse en provenance des provinces anglophones (+10 % soit 600).

Le niveau Licence domine, et la filière lettres, suivie, au Canada, par les filières sciences et droit.

En 2011-2012, la France accueillait 126 184 étudiants originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne dont plus de 50 % du Maghreb uniquement. Ce chiffre est stable par rapport à l'an dernier.

En 2011-2012, la France accueillait 24 662 étudiants américains, dont plus de la moitié d'étudiants latino-américains (y compris Amérique Centrale et Caraïbes) : 18 317 étudiants (6,2 % des étudiants étrangers), en augmentation de 3,5 % par rapport à 2010-2011.

2- S'agissant des États Unis et selon IIE, l'agence américaine des statistiques, ce sont près de 10 000 étudiants en mobilité courte en France en 2011.

En 2011-2012, la France a accueilli 49 286 étudiants asiatiques soit 17 % du total des étudiants étrangers.

L'Asie et l'Océanie : maintien de l'attractivité de la France

La France se positionne au 7^e rang des pays d'accueil des étudiants asiatiques. Avec 29 696 étudiants, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente, la Chine est le deuxième pays d'origine des étudiants en mobilité en France. À elle seule, la Chine représente 10,3 % du total des étudiants en France et plus de 60 % du total des étudiants asiatiques. Le Vietnam et la Corée du sud (avec respectivement 6 115 et 2 686 étudiants) suivent mais leur nombre est en diminution. L'Inde progresse de 15 % et vient désormais en 4^e position avec 2 138 étudiants en France. Les niveaux d'études et les filières choisis par ces étudiants sont très disparates d'un pays à l'autre. Cependant, au total, la Licence représente 49 % du total des étudiants, le Master 37 % et le Doctorat 14 %. En termes de discipline, les Lettres et les Sciences économiques viennent en tête des filières choisies (32 % chacune) suivies par les Sciences (30 %). Le Droit et la Médecine suivent loin derrière (respectivement 5 % et 2 %).

72 173 étudiants venant du continent européen étaient inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2011-2012, soit une augmentation de 2,7 % par rapport à l'année précédente.

L'Europe : deuxième continent d'origine, avec 25 % du total

◆ Union européenne (UE) et AELE

En 2011, les étudiants ressortissants de l'UE (53 720 soit 75 % du total des étudiants européens) représentent 19 % du total des étudiants internationaux avec comme principales nationalités : les Allemands (8 800) et les Italiens (7 954). Le poids de l'UE se renforce avec un pourcentage d'augmentation inédit pour certains pays (Royaume-Uni, Italie, Espagne notamment). C'est l'inverse pour le Luxembourg (-4,8 %) ou Bulgarie (-4,7%) qui subissent une concurrence plus forte de l'Allemagne.

◆ Hors Union européenne

Les étudiants hors UE (18 453) représentent 5 % des étudiants internationaux en France avec comme principales nationalités les Russes (4 936) et les Turcs (2 815). L'attractivité de la France dans les Balkans et les ex-pays de l'URSS varie fortement d'un pays à l'autre mais certains pays qui bénéficient d'un soutien particulier sont en augmentation : Kazakhstan (+11,9 %), Macédoine (+6,8 %), Serbie (+2,2 %). Près de 5 000 étudiants russes étudiaient en France en 2011/12. Ils représentent la 3^e nationalité en provenance d'Europe, derrière l'Allemagne et l'Italie. Cette mobilité est en constante augmentation (12 % en 3 ans). Avec près de 1 700 étudiants en mobilité vers la France (+2,5 % depuis 2010), l'Ukraine est la seconde zone de mobilité vers la France de l'espace russophone. Concernant la répartition par niveaux d'études, le niveau Licence et Master dominant avec respectivement 48 % et 40 %. Pour les filières, la moitié des étudiants d'Europe sont en lettres, suivis par l'ensemble des domaines à part égale, sauf pour la médecine, loin derrière.

En 2011-2012, la France accueillait 12 475 étudiants originaires des pays du Moyen-Orient, représentant 4,34 % du total des étudiants étrangers en France.

Le Moyen-Orient : une mobilité en baisse dans les pays traditionnellement fortement présents en France

Les Libanais, bien qu'en nombre de moins en moins important, représentent toujours à eux seuls plus du tiers des ressortissants de la zone (40 % avec 4 935 étudiants dans les établissements français en 2011-2012). Viennent ensuite l'Iran (2 103 en France en 2011 soit +5 % depuis 2009), la Syrie (qui passe derrière l'Iran pour la 1^{ère} fois avec 1 993 étudiants en France en 2011) et l'Égypte qui, après une forte progression entre 2007 et 2009, marque le pas (1 254 dans les établissements français en 2011 soit -5 % depuis 2009).

Le nombre de ces étudiants est en baisse régulière depuis les années 2000, principalement du fait du Liban et de la Syrie qui représentent à eux seuls plus de 50 % du total des étudiants du Moyen-Orient en France (-27 % d'étudiants de ces pays dans les universités françaises entre 2007 et 2011).

À l'opposé, la France est de plus en plus attractive pour d'autres pays de la zone, notamment les pays du Golfe Persique. Ainsi, entre 2007 et 2011 on observe une croissance de 73 % des étudiants saoudiens dans les universités françaises, de 63 % pour les ressortissants des Émirats Arabes Unis et de 18 % pour les étudiants koweïtiens.

Les activités

1. La promotion et la valorisation de l'offre de formation	10
2. La gestion des programmes de mobilité	22
3. L'accueil et le suivi des étudiants étrangers	33
4. Les publications institutionnelles	35



La promotion et la valorisation de l'offre de formation

Les manifestations

Campus France dans le monde

Indicateurs d'activité 2012 pour les manifestations

41 manifestations
organisées en 2012

923 établissements
ayant participé

241 680 visiteurs

Taux de satisfaction des établissements

71 % très satisfaits

29 % satisfaits

Répartition des établissements par catégorie

38 % universités

24 % écoles de management

23 % écoles d'ingénieur

6 % écoles d'art, architecture
et mode

4 % écoles supérieures
et instituts

5 % autres

Destinées à faire connaître l'enseignement supérieur français et son offre de formation auprès des établissements et étudiants à l'étranger, les manifestations de promotion constituent une des principales activités de l'Agence Campus France.

Empruntant des formats variés afin de répondre aux attentes des publics visés, ces opérations sont chaque année plus nombreuses et rencontrent un succès grandissant auprès des établissements d'enseignement supérieur français, qui en font un élément clé de leur stratégie de promotion internationale.

Au cours de ces dernières années, un dialogue renforcé avec les établissements et les ministères de tutelles a permis de diversifier les formats des manifestations de promotion proposées par l'Agence Campus France et d'en faire un outil au service des priorités notamment le développement de la mobilité encadrée, des niveaux Master et Doctorat, ou l'accompagnement des programmes de bourse.

En 2012, 40 manifestations ont été organisées par Campus France (35 en 2011), totalisant plus de 900 participations d'établissements, dont 38 % d'universités, 24 % d'écoles de management et 23 % d'écoles d'ingénieur.

L'Asie demeure le principal continent d'organisation d'événements promotionnels suivie de l'Amérique latine et de l'Europe.

Quelques caractéristiques du programme 2012 : davantage de manifestations en accompagnement des programmes de bourses de gouvernements étrangers (Brésil, Chili) ; les premières opérations de promotion organisées en Afrique (Cameroun) et une répartition équilibrée entre les opérations dont l'objectif principal est la mise en valeur des offres de formation auprès des étudiants et celles liées au développement des relations institutionnelles, vecteurs de mobilités dites encadrées.

Les opérations à destination du public étudiant

◆ Les salons étudiants

Ils demeurent le cœur de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger : en 2012 Campus France a participé à 22 salons étudiants à travers le monde, qui ont accueilli près de 300 000 visiteurs.

À ces salons se greffent désormais presque systématiquement des entretiens sur rendez-vous avec des étudiants présélectionnés, grâce à un outil de mise en relation créé par Campus France à la demande des établissements. Des rencontres institutionnelles sont également organisées lors des salons étudiants, favorisant le développement de la coopération universitaire.

Les principaux salons étudiants

- > *China International Education Exhibition Tour*, en Chine
- > *International Exhibition and Conference on Higher Education*, en Arabie Saoudite
- > Salon « Études et Carrières », en Pologne
- > Salon *CampusFrancia* au Pérou et en Équateur
- > *Europosgrads*, au Mexique, Colombie et Venezuela
- > *China Education Expo*, en Chine
- > Salon *Europós*, au Brésil
- > Salon de l'Enseignement supérieur, au Vietnam

SALON
STUDIA
I KARIERA
Z FRANCJA



◆ Les missions thématiques

Les missions de recrutement ont pour but de favoriser le recrutement direct d'étudiants. Ce format est plébiscité notamment par les grandes écoles car il permet d'initier un premier échange avec des étudiants présélectionnés, grâce à l'outil de mise en relation créé par Campus France. L'entretien fait aboutir le processus de sélection.

En février, puis en octobre, deux *Admission Tour* organisés en Inde ont été l'occasion, pour une trentaine d'établissements, de sélectionner des étudiants indiens. Les salons chinois de mars et octobre et celui du Mexique en février poursuivaient ce même objectif.

La promotion des études doctorales par des rencontres directes entre Directeurs d'Écoles Doctorales et futurs doctorants a donné lieu à une mission en Chine (*PhDWorkshop*) en décembre 2012 et au Japon en octobre, dans le cadre du projet PromoDoc.

Les formats institutionnels

◆ Les Journées pays

Ce format remporte un grand succès auprès des établissements français car il permet à leurs représentants de mieux comprendre le système universitaire d'un pays donné et ses spécificités et de connaître l'état des lieux de la coopération universitaire bilatérale.

Les Journées pays rassemblent entre 50 et 80 participants côté français.

Elles sont aussi l'occasion de rencontres institutionnelles entre représentants des relations internationales des établissements français et leurs homologues du pays concerné.

◆ Les salons professionnels internationaux

Comme les années précédentes, l'Agence Campus France était présente aux grands rendez-vous internationaux de l'enseignement supérieur, avec un pavillon français, afin de renforcer la visibilité de l'offre française auprès d'un vaste public international :

- le salon NAFSA, organisé à Houston en mai, a rassemblé 32 établissements français ;
- l'*Asian Pacific Association for International Education* – APAIE, à Bangkok, auquel 25 établissements ont été associés ;
- l'*European Association for International Association* – EAIE, à Dublin en septembre, avec une délégation de 82 établissements français présents dont 14 sur le pavillon Campus France.

◆ L'accueil de délégations en France

L'accueil en France de délégations étrangères est aussi un moyen efficace d'assurer la promotion de l'enseignement supérieur français en favorisant le dialogue institutionnel entre établissements français d'enseignement supérieur et leurs homologues internationaux.

Un programme de visites sur mesure a été conçu pour une mission de 17 universités kazakhstanaïses en juin, dans le cadre du 3^e forum franco-kazakhstanaïse de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En 2012, six Journées pays ont été organisées en France

La Journée Australie, en janvier



La Journée Brésil, en mars



La Journée Royaume-Uni, en mai



La Journée Russie, en juin



La Journée Canada, en octobre



La Journée Indonésie, en octobre





Le Forum franco-chinois s'est tenu en juin à Paris réunissant, pour une journée de travaux au Collège de France, une délégation d'une soixantaine de recteurs et personnalités de l'enseignement supérieur chinois ainsi qu'une cinquantaine d'établissements français.



Analyse par zone géographique des activités de promotion

Afrique / Maghreb

• 1^{re} édition du salon de l'enseignement supérieur français et des diplomations tuniso-françaises à Tunis en octobre 2012

Ce salon, organisé par Campus France en partenariat avec l'Institut Français de Tunisie et l'AEFE, constituait le premier essai de présentation d'un éventail conséquent de formations supérieures françaises et tunisiennes, conduisant à une mobilité des étudiants tunisiens vers la France ou à un double diplôme en Tunisie. Étaient présents ou représentés une centaine d'établissements français ou tunisiens. Ce salon a accueilli près de 5 000 visiteurs, hébergé plus de 40 stands et proposé un cycle de 35 conférences portant sur les formations ou les formalités pratiques nécessaires à une mobilité vers la France. Ce salon permettait également aux jeunes d'avoir des entretiens personnalisés avec un conseiller d'orientation et d'avoir les réponses à leurs questions sur le choix d'une formation ou sur les démarches à effectuer pour poursuivre les études dans l'hexagone.

• 1^{re} édition du salon pour la promotion des études françaises à Douala au Cameroun

Cet événement avait pour objectif de faire la promotion des formations qui n'existent pas au Cameroun, les enseignements existant localement étant souvent d'excellente qualité. 35 universités, grandes écoles et entreprises ont fait le déplacement pour animer cette manifestation, dont 19 françaises, 11 camerounaises, 1 inter-état et 4 entreprises. Cette première édition devrait être renouvelée à Yaoundé en 2013 et axée sur les études doctorales.



Amérique du Sud

L'activité sur la zone s'est orientée autour de 3 axes : accompagner les programmes de mobilité, relancer l'action de l'Agence sur les grands pays pourvoyeurs d'étudiants internationaux et entraîner les établissements français vers de nouveaux pays.

La bonne santé économique du continent avec une croissance qui reste très largement supérieure à celle de l'Europe, une massification et internationalisation du système universitaire latino-américain et l'émergence ou le retour d'une classe moyenne éduquée constituent un nouvel environnement propice à cet essor. Le lancement dans plusieurs pays de programmes de bourse d'ampleur significative voire très importante, au Brésil, au Pérou, en Argentine, au Venezuela traduisent la volonté de ces gouvernements de capitaliser sur leur jeunesse comme atout de développement et d'utiliser au mieux les ressources issues le plus souvent de l'envol des cours des matières premières. La France capte un flux important de cette mobilité fléchée, par les liens historiques qu'elle a su nouer avec ces pays mais aussi grâce

à la création de l'EPIC qui a convaincu les partenaires de l'Agence sur sa capacité à assurer la meilleure gestion possible des boursiers.

◆ L'influence des nouveaux programmes de mobilité

• **Pour le Brésil et le programme Science sans Frontières**, 3 actions ont ponctué l'année :

- Une première **journée d'information**, le 24 janvier 2012 à la Maison du Brésil à la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP), pour présenter le programme Science sans Frontières (SsF) aux établissements et les informer des enjeux et de la méthodologie mise en place par l'Agence. 70 établissements ont participé à cette journée ;
- **la Journée pays Brésil**, le 14 mars au Centre des conventions à Paris qui s'inscrivait dans une **mission des recteurs brésiliens** (12 au 16 mars) suivie par une participation aux **Rencontres Universités Entreprises (RUE) 2012**.
- Une participation au **Salão do Estudante** du 26 octobre au 1^{er} novembre à São Paulo avec une dizaine d'établissements français, essentiellement des PRES. Si le salon s'est avéré décevant, en revanche les étapes institutionnelles qui ont suivi à **BeloHorizonte** et à **Rio de Janeiro** ont fait le plein de contacts et de partenariats dans le cadre exclusif de SsF.

Un dossier pays Brésil a été publié en novembre à l'occasion des « Rencontres Campus France » et a été largement diffusé.

• Au **Pérou**, les actions de Campus France ont été portées par la signature avec le gouvernement péruvien du programme « Beca 18 » de mobilité des niveaux L et M. Le salon Campus France 2012 s'est tenu du 20 au 24 avril à Lima et pour la première fois à Cusco avec une délégation de 20 établissements.



◆ La dynamique des autres pays de la région

• Au **Mexique** :

- **mission de recrutement grandes écoles** dans 3 villes (Puebla, Mexico DF et Monterrey) du 28 février au 4 mars, 16 établissements présents, environ 900 rendez-vous et 480 profils inscrits et un soutien au salon EuroPosgrados.
- **second séminaire des Directeurs des Relations Internationales (RI) des universités mexicaines**, a permis de renforcer la coopération universitaire avec une série d'ateliers et la participation active d'une centaine d'établissements mexicains.

• Pour la **Colombie**, il convient de transformer l'essai réussi du salon EuroPosgrados (16 au 19 novembre) avec un évènement attractif également pour les universités françaises. Ce salon proposait pour la première fois en plus de Bogotá une bretelle vers Cali, troisième pôle universitaire du pays, il a attiré une quinzaine de grandes écoles et le PRES de Toulouse et a connu une fréquentation importante.

• Le **Chili se caractérise par une forte part dédiée au niveau doctoral**. C'est le fruit d'une collaboration scientifique ancienne et de nombreux partenariats entre laboratoires. Selon le principe du salon biennal, pas de manifestation d'envergure Campus France au Chili en 2012 mais la participation régulière de l'Espace Campus France aux salons étudiants du pays et des tournées universitaires françaises ou européennes dans tout le pays (Conférences ou journées portes ouvertes).

• Au **Vénézuéla**, l'évènement EuroPosgrados organisée avec le DAAD à Caracas en suivi de la Colombie (21 novembre) a été un succès avec une fréquentation étudiante record et de nombreuses rencontres entre établissements.

◆ Des missions de défrichage-découverte

Conscient du fort potentiel de mobilité de l'Équateur, Campus France a organisé pour la première fois **une mission d'établissements français**, à Quito, après le salon du Pérou.

Cuba constitue le deuxième pays vers lequel l'Agence, à la demande de l'Ambassade et en partenariat avec la Conférence des Présidents d'Université (CPU), a mobilisé une délégation d'universités et écoles françaises à l'occasion du salon universitaire international cubain « **Universidad 2012** ». Les représentants français ont participé au lancement de l'Espace Campus France à l'Alliance française de la Havane qui sera sollicité dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) ouvert depuis le début d'année.



Amérique du Nord

La **Journée pays Canada**, centrée sur la partie non francophone du Canada, a rassemblé 70 établissements français et une dizaine de représentants d'universités canadiennes en octobre au Centre culturel canadien à Paris. Première étape d'une réflexion sur l'environnement économique des établissements canadiens (alumni, *fundraising* et innovation) cette journée conclue par la Ministre, Madame Fioraso, a débouché sur des rencontres interuniversitaires et la signature d'accords entre Science Po Paris et l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) et entre les universités des provinces atlantiques, l'Université Européenne de Bretagne et l'Université de Dalhousie.



Signature d'accord de coopération en présence de Madame Fioraso et de Lawrence Cannon, Ambassadeur du Canada en France

D'autres événements ont renforcé l'image de Campus France en Amérique du Nord : la mission **PromoDoc** avec la formation de 25 ambassadeurs sur tout le territoire pour la promotion des études doctorales en Europe et la participation de l'Agence à la seconde réunion des agences de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants internationaux organisée à Washington en mai 2012 par l'*Institute of International Education* (IIE) dans le cadre du **G8-G20**.

À signaler aussi, un séminaire organisé par les services universitaires de l'Ambassade de France aux États-Unis, en partenariat avec l'*American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers* (ACCRAO) et Campus France Paris, le 7 décembre sur les équivalences et les accréditations entre établissements français et américains.



NAFSA Houston

Rendez-vous mondial **des échanges et de la coopération universitaire**, l'édition 2012 de NAFSA à Houston a entraîné 32 établissements français qui constituaient la plus importante délégation européenne après l'Espagne. Cet événement reste le lieu de rencontres privilégiées pour échanger avec les partenaires américains, canadiens et plus largement avec le monde entier.

À l'initiative des Services scientifiques et universitaires d'Ottawa et en partenariat avec Washington, un atelier sur les changements et nouveautés du panorama universitaire et scientifique français s'est tenu en marge de la Conférence. Cet atelier s'est poursuivi par des rencontres bilatérales entre universités canadiennes et françaises, préparées en amont par l'Ambassade de France à Ottawa.

Asie

Première région d'origine des étudiants internationaux dans le monde, l'Asie constitue un vivier mondial de talents. Elle est également devenue une nouvelle région d'accueil des étudiants internationaux. En quête d'excellence universitaire et de visibilité internationale dans les classements mondiaux, les universités asiatiques ambitionnent de jouer un rôle de premier plan sur la scène universitaire mondiale.

... en faveur du dialogue institutionnel

Dans un continent où la mobilité se fait majoritairement de façon encadrée, Campus France a mis en place plusieurs manifestations favorisant les **partenariats entre établissements**.

- Une « **Journée Pays Australie** » en janvier, inaugurée par les Ministres des Affaires étrangères français et australien qui a permis d'apporter aux établissements français une meilleure connaissance du panorama de l'enseignement supérieur australien.



- Une « **Journée Pays Indonésie** » en octobre pour faire découvrir le système d'enseignement supérieur et de recherche indonésien suivie le lendemain par **des Assises de la coopération franco-indonésienne dans l'enseignement supérieur**.
- Co-organisé par Campus France et le CEAIE (*China Education Association for International Education*), le **2^e Forum franco-chinois**, plate-forme de dialogue entre les principaux acteurs académiques franco-chinois, a permis de déterminer un certain nombre d'objectifs, dont l'amélioration du parcours de mobilité individuelle des étudiants.
- Campus France a participé à la 6^e édition du salon institutionnel régional APAIE (*Asia Pacific Association for International Education*) à Bangkok au mois de mars. 25 établissements français ont pu profiter du pavillon Campus France pour rencontrer leurs partenaires et s'informer des actualités de la mobilité étudiante dans la zone.

... en faveur de la mobilité individuelle

- **Admission Tours** en Inde : Campus France a proposé aux établissements français le principe de rendez-vous individuels et personnalisés. Ce format itinérant (3 ou 4 villes) permet de cibler le profil des étudiants et de faciliter leur recrutement. **Un deuxième Admission Tour** en octobre a rencontré le même succès (délégation de 24 établissements).
- Les Salons chinois **CEE (China Education Expo)** et **CIEET (China International Education Exhibition Tour)**, organisés respectivement en octobre et mars de chaque année, sont des rendez-vous incontournables permettant aux étudiants chinois et aux établissements français de se rencontrer dans plusieurs grandes villes de Chine.
- Le « **PhD Workshop** » organisé les 24 et 25 novembre 2012 à Pékin a permis d'assurer la promotion des écoles doctorales françaises en Chine.
- « Salon de l'enseignement supérieur français au Vietnam » : **26 établissements français** participants ont eu la possibilité de fixer des rendez-vous individuels aux étudiants en marge du salon grand public. **1 700 visiteurs** / étudiants vietnamiens sur 2 étapes (Hanoi et à Hô Chi Minh-Ville).



Participants du forum Franco-Chinois dans la cour du collège de France



Affiche Admission Tour Inde, octobre

... avec le concours de la Commission européenne : EHEF (European Higher Education Fair), PromoDoc



- **EHEF** : Depuis une dizaine d'années, la Commission européenne encourage et soutient l'organisation de salons de promotion de l'enseignement supérieur européen en Asie, au travers de comités de pilotage organisés localement, avec les États membres. En 2012, Campus France a été associé à plusieurs de ces salons européens : Hong Kong (mars), Japon (mai), Philippines (octobre), Taiwan et Indonésie (novembre).
- **PromoDoc** : Chef de file du consortium, Campus France a mis en œuvre le projet PromoDoc pour la promotion des études doctorales dans les pays tiers industrialisés, notamment au Japon...

Europe : Union Européenne et AELE

Allemagne : le renforcement des actions Campus France avec l'Espace de Berlin

Depuis la labellisation de l'Espace Campus France Berlin fin 2010, le réseau Campus France s'est considérablement enrichi avec un partenariat ciblé avec chaque Institut Français et institut franco-allemand du pays. L'Université franco-allemande (UFA) est devenue un partenaire incontournable et participe aux grands salons étudiants aux côtés de l'Espace Campus France dans tout le pays.

Royaume-Uni : la demande croissante de formations en anglais

Dans le prolongement de l'intérêt manifesté à Londres lors de la formation nationale Campus France en mai 2011, un séminaire dédié aux actions à mener au Royaume-Uni pour développer l'attractivité de la France a été organisé à Paris le 22 mai, en collaboration avec l'Ambassade de France à Londres et UUK (homologue britannique de la CPU). Une délégation de 11 représentants d'universités britanniques a participé à cette journée.

Hongrie et Grèce : un contexte politique et économique favorable à la mobilité

Ces deux pays ont mis en place des réformes économiques telles, que l'accès à l'enseignement supérieur est devenu exclusif. Organisés conjointement avec Campus France et les Ambassades de France, le salon Campus France en Grèce (avec 15 établissements français) et le pavillon France au salon Educatio de Budapest (11 établissements français) ont attiré plus de 1 000 visiteurs malgré le contexte fortement concurrentiel entretenu par le British Council et le DAAD.

Bulgarie et Pologne : un contexte de mobilité difficile

Campus France maintient une action spécifique dans ces pays bien que le nombre d'étudiants partant à l'étranger soit en baisse. Les salons étudiants sont toujours fréquentés mais insuffisants. De nouvelles actions ont été mises en place, notamment le développement de réseaux de correspondants Campus France dans les universités. En Pologne, ce réseau a permis de réunir de nombreuses personnes impliquées dans l'enseignement du français ou les responsables de doubles diplômes des universités pour définir des plans d'action. L'Ambassade de France en Pologne a également soutenu le développement des actions Campus France dans les Alliances françaises par l'envoi de dotation documentaire.

EAIE (European Association for International Education) – Irlande

Lors de la 24^e édition de la Conférence EAIE qui s'est tenue à Dublin, en Irlande, quatorze établissements français étaient présents sur le pavillon français organisé par Campus France. En marge de l'événement, les établissements français ont pu assister à un séminaire d'information sur les opportunités de partenariats académiques et de recherche entre la France et l'Irlande proposé par l'Ambassade de France en Irlande avec le soutien de l'*Irish Universities Association* et de l'*Irish Marie Curie Office*.



Europe : hors Union Européenne

Grâce aux programmes de bourses « développement solidaire » en Serbie, Macédoine et Monténégro, l'attractivité de la France demeure stable dans ces pays. Pour promouvoir ces bourses et l'offre française dans les domaines concernés, des salons itinérants dans les Balkans sont organisés par les Espaces Campus France et les Ambassades : Bulgarie, Serbie, Macédoine et Monténégro où une dizaine d'établissements font le déplacement chaque année.

◆ Approfondissement des actions tournées vers l'Espace russophone

Journée « Russie »

La mobilité russe est largement favorisée par l'explosion des doubles-diplômes entre la France et la Russie. C'est pourquoi Campus France a choisi de se concentrer en 2012 sur une manifestation institutionnelle. Elle a regroupé 40 établissements français et 12 établissements russes pour lesquels ont été mis en place des entretiens bilatéraux. Une séance plénière s'est tenue en présence des représentants de l'Ambassade de France de Moscou, du Centre de Russie pour la Science et la Culture et de l'IFRI (Institut Français des Relations Internationales). Cette séance a permis de dégager les spécificités du système d'enseignement supérieur russe, de dresser les conditions d'un partenariat réussi par le biais de retours d'expérience et de prendre connaissance des difficultés rencontrées par les étudiants russes arrivant en France grâce au témoignage de deux étudiantes.

3^e forum franco-kazakhstanais

Campus France a coordonné la 3^e édition de ce rendez-vous désormais annuel destiné à améliorer la connaissance mutuelle entre la France et le Kazakhstan en matière d'enseignement supérieur. 17 établissements du Kazakhstan ont fait le déplacement à Paris avec le souhait de s'informer sur la qualification professionnelle, le développement des activités de recherche et l'autonomie des universités. Ils ont pu rencontrer les représentants d'établissements et des ministères.

Salon « Études et carrières » en Ukraine

Pour la huitième année consécutive, l'Ambassade de France en Ukraine et Campus France ont facilité la venue de 12 établissements français (principalement des Grandes Écoles d'ingénieurs et de commerce, mais aussi les universités de Strasbourg et du Mans), au Salon « Études et Carrières » qui s'est tenu du 12 au 16 novembre à Kharkiv et à Kiev. Le soutien des entreprises franco-ukrainiennes n'a pas été démenti (Mazars, BNP-Paribas, Lactalis, Renault). 8 000 à 9 000 étudiants ont parcouru et interrogé les stands des établissements. Les universités et grandes écoles françaises sont la première destination des étudiants scientifiques ayant obtenu une bourse du gouvernement ukrainien (70 en 2012).

Ouzbékistan

Une mission de prospection, en octobre 2012, a permis de rencontrer la plupart des universités ouzbèkes et de préparer la venue d'une délégation de recteurs, afin de développer la coopération universitaire. Des signes d'ouverture se font sentir en faveur de la mobilité d'une jeunesse massive et éduquée.

Moyen-Orient

Dans cette zone actuellement au centre de toutes les attentions, en raison du « Printemps arabe » mais aussi de l'activité économique et politique de plus en plus marquée de pays du Golfe Persique comme le Qatar, l'action de Campus France vise à mieux faire connaître l'enseignement supérieur français aux étudiants et aux prescripteurs traditionnels (établissements locaux, parents, responsables des bourses de mobilité...) tous habitués au schéma anglo-américain, omniprésent. Pour cela, Campus France peut s'appuyer sur l'image traditionnellement positive de la France auprès des acteurs académiques des pays de la zone.

La France n'est pas une destination naturelle pour les étudiants originaires du Moyen-Orient, sauf pour le Liban et la Syrie, grâce aux liens historiques et linguistiques qu'ils ont avec la France. Par ailleurs il y a, notamment dans les pays

L'opération Journée Russie a pour objectif d'informer les établissements français sur les axes prioritaires du dialogue universitaire entre la France et la Russie.

du Golfe, une récente volonté de donner une plus grande place à la langue française (où elle est en cours d'introduction dans les écoles publiques au Qatar et au Bahreïn) ainsi qu'un souhait de plus en plus marqué de diversification dans les pays d'accueil, où la France a un rôle à jouer.

Au titre de ces relations privilégiées, de nombreux établissements français ont délocalisé des formations au Moyen-Orient. Le paysage universitaire émirien est ainsi marqué par l'implantation de l'université d'Abou Dhabi - Sorbonne (2006). L'Insead et HEC ont suivi ce mouvement, avec l'ouverture d'un campus et des programmes de formation de recherche pour l'un et avec la signature de programmes de formation des cadres et cadres supérieurs d'entreprises pour l'autre. À Dubaï, l'école française Esmo a créé son Université de la Mode. Au Liban, Bordeaux École de Management ou l'ESCP Europe ont créé leurs formations. L'ESSEC a suivi le mouvement en 2012 avec l'ouverture de la *French Arabian Business School* au Bahreïn.

Des spécificités selon les pays



IECE 2012

- **Arabie Saoudite** : la formation des étudiants est l'un des axes de coopération bilatérale entre la France et l'Arabie Saoudite. La grande majorité des étudiants saoudiens partent en France pour une formation médicale. Ces échanges doivent désormais s'élargir à d'autres domaines, afin de porter le nombre d'étudiants saoudiens en France à 4 000, comme évoqué par les autorités françaises et saoudiennes.
- **Qatar** : le Qatar a besoin de former des élites dans toutes les disciplines, plus particulièrement dans les filières de médecine, droit, sciences humaines, sciences de l'ingénieur et dans différents secteurs (BTP, sciences de l'environnement, gestion de l'eau, tourisme). Le gouvernement qatarien encourage la mobilité de ses étudiants avec des bourses d'études pour la France, afin de former des cadres supérieurs francophones.
- **Koweït** : l'Université nationale veut maintenir une sélection rigoureuse, mais elle fait face à une inflation d'étudiants. Ainsi, plus de 5 000 d'entre eux étudient actuellement aux États-Unis, en Jordanie, en Syrie et au Liban. La mobilité étudiante sortante est soutenue par l'octroi de bourses importantes orientées vers des formations professionnalisantes (DUT et Licences professionnelles notamment) et le niveau D.



La Tournée du Golfe

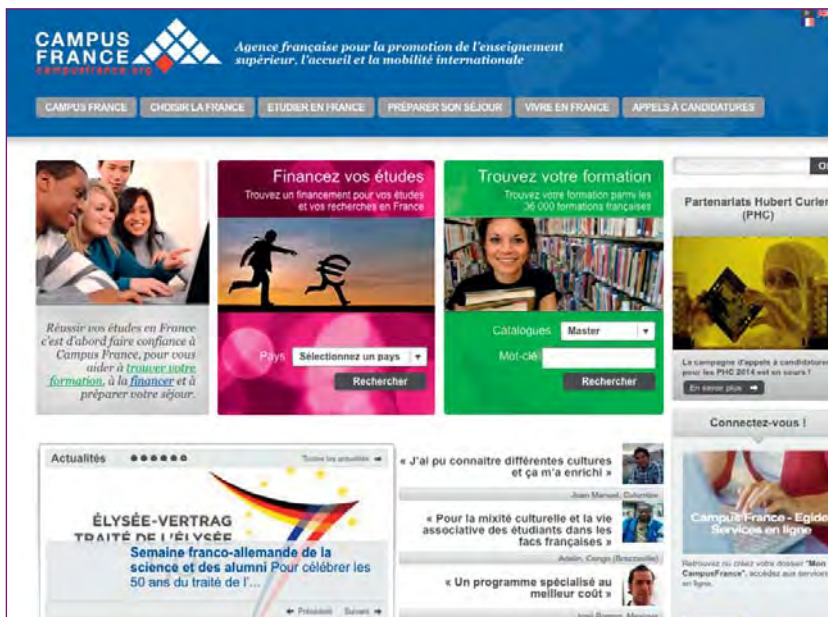
La Tournée du Golfe a rassemblé près de 15 établissements qui ont été présents pendant les 3 étapes de cette opération au Qatar, au Koweït et aux Emirats Arabes Unis. Elle avait pour but premier de mieux comprendre les enjeux et la réalité de l'enseignement supérieur de ces pays, mais aussi d'identifier les partenaires institutionnels, de rencontrer des homologues universitaires pour d'éventuelles futures coopérations et enfin, mais dans une moindre mesure, d'approcher les étudiants de ces pays afin de connaître leurs besoins en formation.

La présentation de l'offre de formation

L'information sur l'offre de formation supérieure française constitue l'une des missions majeures de Campus France. C'est un des facteurs de réussite pour la mise en place d'un projet d'études et Campus France a placé les sites Internet au cœur de son dispositif d'information.

Site internet général et sites locaux

Le site général de Campus France permet à l'étudiant étranger de s'informer et de préparer au mieux son séjour d'études en France. Il a été enrichi en 2012 d'une rubrique supplémentaire « Appel à Candidature » et un nouvel accès aux services en ligne « Partenaire, Bénéficiaire et Chef de projets ». Ces deux fonctionnalités sont le fruit de la fusion des deux sites www.egide.asso.fr et www.campusfrance.org. Pour l'année 2012, le nombre total de visiteurs, sur les sites campusfrance.org, s'est élevé à 14 millions de visites, avec environ 36,4 millions de pages vues.



Ce site est décliné dans 69 pays. Présentés en 33 langues, les sites-pays ont reçu 12,6 millions de visites avec environ 24,8 millions de pages vues. Les catalogues ont représentés à eux seuls au moins 2 millions de visites.

• **Le catalogue des formations (L, M)**

Le catalogue des formations L et M est réalisé en partenariat avec l'ONISEP. En 2012, il propose 36 000 formations. Plus de 1,2 millions de consultations montrent l'intérêt des étudiants étrangers pour ce catalogue en ligne.

• **Le catalogue des Écoles Doctorales (ED)**

Réalisé en partenariat avec le MESR, le catalogue des ED présente par mot-clé, zone géographique ou domaine scientifique les Unités de Recherche et les Écoles Doctorales françaises. Interface bilingue français/anglais, en 2012, il a été profondément remanié afin de présenter de façon précise l'information relative à chaque École Doctorale : contacts, axes de recherche, procédures d'admission, services d'accueil, financements, programmes internationaux, réseaux de recherche, unités de recherche et de la présenter sur une fiche générée automatiquement. Les offres de thèse et de post-docs peuvent être mises en ligne par les directeurs d'écoles doctorales. Ce catalogue totalise plus de 55 000 visites et plus de 35 000 visiteurs.

• **Le catalogue des formations en anglais, *Programs Taught in English***

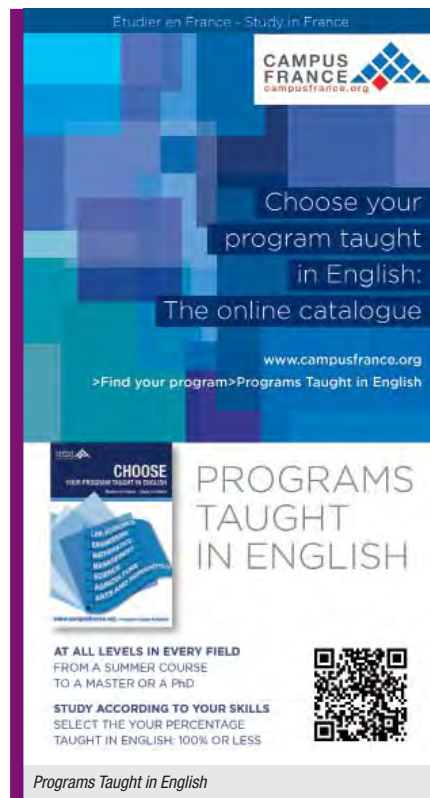
Lancé en 2010 pour la version numérique, le catalogue des formations enseignées en anglais est renseigné par les établissements eux-mêmes. Il compte à présent plus de 780 formations de niveaux L, M et D, mais aussi des programmes courts (*summer* et *winter courses*) et des programmes et certificats spécifiques (en médecine, ou ingénierie nucléaire par exemple). En 2012, la nouvelle version a permis de préciser le statut des diplômes ainsi que l'offre de cours de français de l'établissement d'accueil. Avec une telle offre, la France figure au tout premier rang des pays européens, non anglo-saxons, proposant des formations très concurrentielles en anglais. En 2012, ce catalogue recense plus de 125 000 visites et plus de 60 000 visiteurs.

• **Le catalogue des programmes courts/séjours culturels et linguistiques**

En 2012, le catalogue des programmes courts et séjours culturels et linguistique totalise plus de 72 000 visites et accueille de 55 000 visiteurs.

• **Le catalogue des formations artistiques et le site CampusArt**

Le catalogue des formations artistiques a été modernisé en 2012 : les responsables de formations peuvent désormais actualiser leurs programmes en temps réel à l'aide d'identifiants. Dédié aux formations artistiques, le réseau CampusArt regroupe 60 écoles d'art publiques et privées ainsi que des universités proposant plus de 200 formations aux niveaux Licence et Master. Le site CampusArt donne des informations sur les études et les diplômes d'art et permet aux étudiants de constituer un dossier unique de candidature en ligne accessible aux établissements du réseau. En 2012, le site CampusArt totalise plus de 71 000 visites et plus de 45 000 visiteurs.



Programs Taught in English



site CampusArt

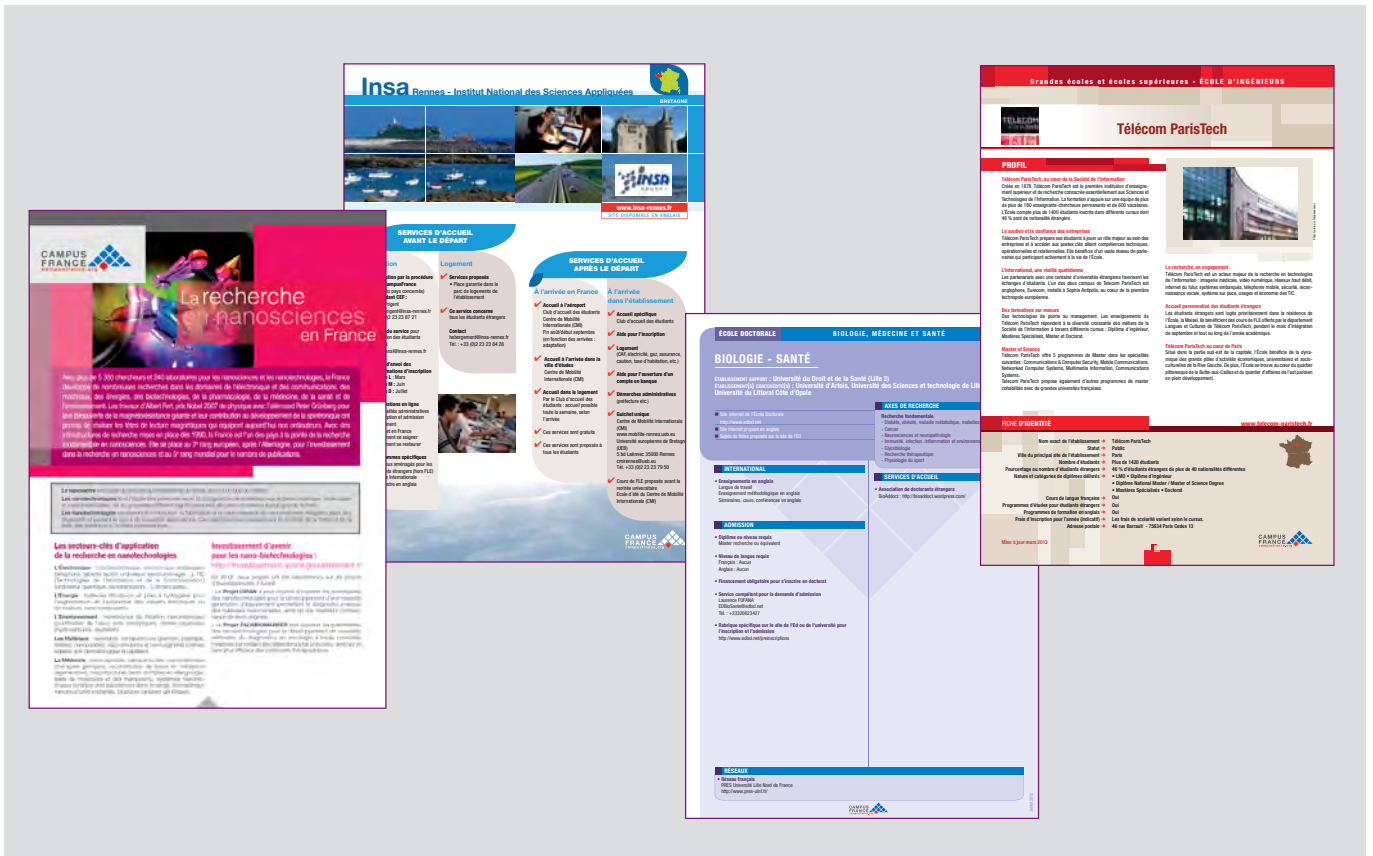
• Les programmes de recherche

En 2012, les appels à candidatures aux programmes de recherches internationaux diffusés à travers le site internet de Campus France ont permis de recevoir 1 765 dépôts de candidatures de laboratoires de recherche. Dans le cadre de ces appels d'offre en ligne, Campus France a pu mettre en œuvre de façon effective en 2012, 4 839 mobilités de chercheurs à l'international.

Les publications

Tous les documents d'information destinés aux étudiants étrangers sont disponibles en téléchargement, à travers des liens pertinents, lors de la navigation sur le site ou le catalogue en ligne. À partir de www.campusfrance.org, l'étudiant est ainsi en mesure de se constituer un dossier complet relatif à son projet d'études en France.

- **Les Fiches Établissements (450)** : la collection couvre la majorité des établissements français – Universités, Grandes Écoles, Écoles d'ingénieur, Écoles de commerce ainsi que les Écoles d'art, de langues, les réseaux et les groupements tels que les PRES – en décrivant de manière synthétique, en français, anglais, espagnol, leurs caractéristiques essentielles (types de diplômes, recherche, frais d'inscription, etc.). En 2012, cette collection a été étendue aux organismes de recherche.
- **Les Fiches Accueil (200)** : Réservée aux membres du Forum Campus France, cette collection présente les prestations d'accueil offertes aux étudiants internationaux (avant le départ, à l'arrivée et pendant le séjour).
- ◆ **Offre de formation et de recherche en France**
- **Les Fiches Domaines (60)** : disponibles en français, anglais, espagnol, elles couvrent les domaines disciplinaires pour une première information ciblée sur le niveau L et M (Agronomie, Tourisme, Techniques de l'eau, etc.). Elles sont intégrées au catalogue des niveaux L et M, au niveau de la recherche par domaine. Ont été réactualisées en 2012 les fiches du Domaine ART (patrimoine, design...), la fiche Sciences de l'ingénieur et la fiche Médecine (nouvelles réglementations).





• **Les Fiches Recherche (10)** : proposées en lien au niveau de la recherche par domaines du moteur D, ces fiches présentent l'actualité de la recherche par grande discipline. Avec la réalisation en 2012 des Fiches Physique et Chimie, elles couvrent maintenant l'ensemble des domaines scientifiques des Écoles Doctorales. Elles sont complétées par des fiches sur des domaines transversaux ou des sous-domaines : en 2012, les fiches Énergies renouvelables, Musicologie, Archéologie ont été ajoutées. Toutes ces fiches sont disponibles en français, anglais, espagnol.

• **Les Fiches Écoles Doctorales (283)** : Depuis 2012, générées à partir du moteur de recherche niveau D, pour une meilleure mise à jour, elles permettent de présenter chaque École Doctorale et servent de support d'information lors de missions écoles doctorales. On les retrouve en lien dans le moteur D et sont disponibles en français et en anglais.

• **Les Fiches Diplômes (9)** : lancée en 2010, cette collection répond au besoin de promotion des diplômes professionnels et des formations spécifiquement françaises (BTS, DUT, MS, etc.). En 2012, accompagnant la modernisation du site CampusArt, a été réalisée la fiche Diplômes d'art. L'ensemble de ces fiches est disponible en français, anglais, espagnol.

◆ **Autres outils pour la promotion d'études en France : les guides d'information**

• **Choisir la France** : du choix de la formation à l'inscription, du visa au séjour en France, ce guide est adapté par les Espaces Campus France pour une information de proximité. Décliné en *flyer*, carte postale et marque-pages, il s'adapte aux besoins et contraintes budgétaires des Espaces. Il fait partie de la dotation annuelle aux Espaces.

• **Étudier en France après le Baccalauréat** : réalisé en partenariat avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), pour les lycéens des lycées français à l'étranger et leurs parents, ce guide répond aux besoins d'information et de promotion des études en France. L'édition 2012 a mis l'accent l'information sur les universités (plan Licence), les études d'art et la promotion de l'enseignement supérieur en province. Disponible sur le site Campus France et le site AEFE, il est imprimé et diffusé par les lycées français à l'étranger.

◆ **La carte de France Innovation Recherche**

Cette carte de France présente les pôles de compétitivité, les PRES, les RTRA associés aux IDEX et Opération Campus et permet de visualiser la répartition des pôles d'excellence en France. Cette carte a été insérée dans le guide AEFE et a fait l'objet d'une affiche et de déclinaisons à destination des Espaces Campus France.

La gestion des programmes de mobilité

En 2012, Campus France a géré près de **34 000 dossiers de mobilité** ainsi répartis :

8 400

Bourses d'études du gouvernement français

3 400

Bourses de stages du gouvernement français

700

Autres bourses du MAE

7 500

Bourses de gouvernements étrangers

4 800

Mobilités de chercheurs (PHC)

8 800

Mobilités de courte durée

L'accueil et l'accompagnement des boursiers, qu'il s'agisse de boursiers du gouvernement Français (BGF) ou d'autres boursiers représentent une activité majeure de Campus France qui y consacre des ressources importantes.

Environ 60 % des collaborateurs de Campus France à Paris et en région sont mobilisés pour fournir aux boursiers les prestations d'accueil et d'accompagnement tout au long de leur séjour, et pour assurer les relations avec les quelque 250 institutions françaises et étrangères qui financent ces programmes de mobilité internationale.

Pour assurer le suivi de ces étudiants et professionnels en mobilité et pour garantir la traçabilité des dépenses, l'Agence s'appuie sur un système d'information dédié auquel elle consacre chaque année des investissements importants.

Campus France, opérateur unique des programmes de bourses du ministère des Affaires étrangères (MAE)

Les programmes de bourse sont un des outils majeurs et les plus visibles de la politique d'attractivité et d'influence menée par le MAE. Ils traduisent des choix politiques qui se déclinent par pays dans le cadre d'une politique globale définie en liaison étroite avec les Ambassades de France.

La loi sur l'action extérieure de l'État du 27 juillet 2010 a fait de Campus France l'opérateur unique du MAE, mettant fin à la répartition de ce périmètre entre deux opérateurs (Égide et le Cnous), chargés de missions identiques dans différentes zones géographiques. Cette situation perdurait depuis plusieurs décennies.

Cette modernisation du paysage des opérateurs a introduit une réelle simplification pour les Ambassades, qui peuvent désormais s'adresser à un seul interlocuteur pour la mise en œuvre de leur politique de mobilité, en étant certaines que tous les boursiers du gouvernement français bénéficieront de prestations identiques.

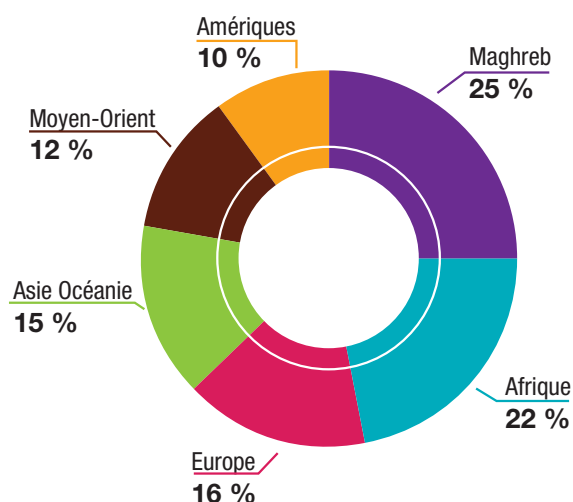
L'opérateur unique permet aussi à l'administration de disposer de données homogènes, facilitant ainsi le suivi des dépenses et le pilotage de sa politique d'attractivité.

En 2012, le ministère a confié à Campus France la gestion de plus de 13 000 bourses de mobilité pour un montant de 59M€.

Répartition des principaux programmes de bourses du MAE :

- 8 400 étudiants étrangers (niveaux L, M et D) en formation initiale (bourses d'étude) ;
- 3 400 professionnels étrangers en formation de courte durée (bourses de stages) ;
- 700 autres programmes de bourse (bourses locales en Afrique, bourses Lavoisier).

Origine géographique



Les boursiers du gouvernement français sont pour près de la moitié originaires du continent africain.

Viennent ensuite l'Europe et l'Asie, puis le Moyen-Orient et les Amériques.

Les dix pays les plus importants

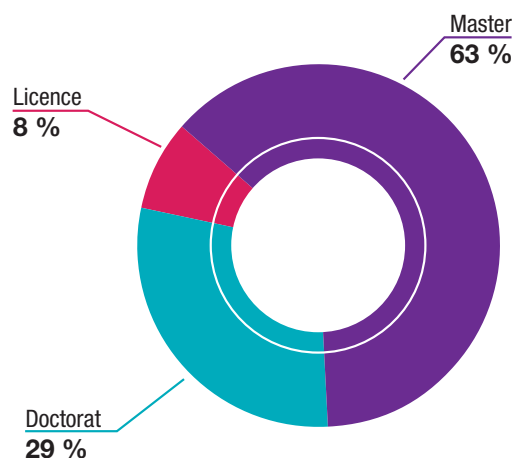
	Algérie	1 535
	Tunisie	978
	Maroc	907
	Syrie	587
	Vietnam	503
	Russie	492
	Chine	458
	Brésil	432
	Égypte	396
	Inde	327

Compte tenu de l'importance de la coopération avec les pays du Maghreb, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc sont les trois premiers pays en nombre de boursiers.

Les principaux pays émergents se situent tous dans la liste des 10 premiers pays.

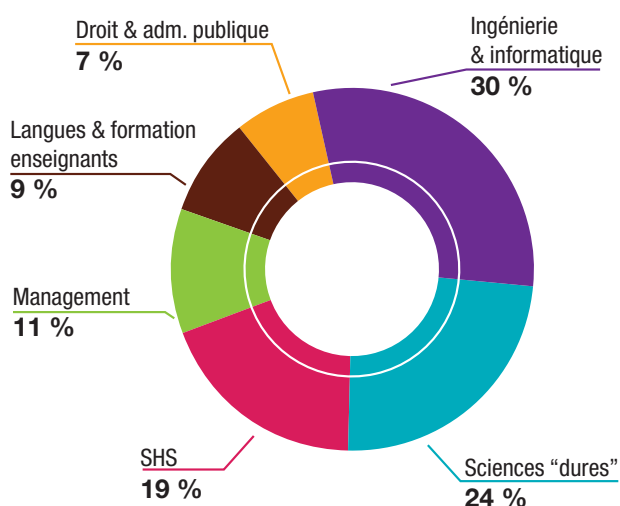
Les boursiers en formation initiale (8 400 en 2012)

Par niveau de formation



La quasi-totalité des étudiants BGF sont inscrits en Master ou en Doctorat.

Par domaine de formation



Plus de la moitié des boursiers du gouvernement français suivent une formation en ingénierie et en sciences « dures ».

◆ Le programme de bourses d'excellence Eiffel

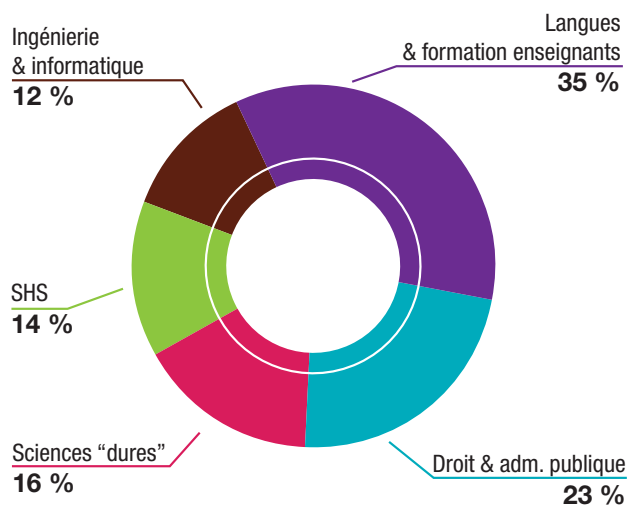
Le programme Eiffel est le programme phare de la politique de bourses du ministère des Affaires étrangères, qui lui a consacré en 2012 un budget de 12,6 M€. Bénéficiant d'une forte notoriété, il a contribué depuis son lancement en 1999 à faire venir en France plus de 5 000 étudiants de haut niveau. En 2012, 480 lauréats ont été retenus parmi les 1 500 meilleurs candidats étrangers.

Il s'adresse aux étudiants de niveaux Master (ou Ingénieur) et Doctorat. Trois groupes de disciplines sont ciblées : sciences de l'ingénieur, économie et gestion, droit et sciences politiques. Les candidats sont originaires de pays émergents, en priorité d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et des nouveaux États membres de l'Union européenne. Pour le niveau Doctorat, les candidats viennent également des pays industrialisés.

Ce programme se distingue par l'excellence des étudiants, issus d'un processus de sélection ciblé. Il vient en soutien aux actions menées par les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de leur politique de recrutement à l'international, puisque c'est à eux qu'il revient de présenter les candidatures au programme Eiffel.

Les boursiers du gouvernement français en formation de courte durée (3 400 en 2012)

Répartition par domaine de formation



Le ministère des Affaires étrangères met l'accent sur la formation des étrangers, professeurs de français dans leur pays et sur les formations de courte durée dans le domaine de la gouvernance.

Campus France opérateur de la mobilité scientifique : les partenariats Hubert Curien (4 800 en 2012)

Les Partenariats Hubert Curien (PHC) sont mis en œuvre et financés par le ministère des Affaires étrangères, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La gestion de la quasi-totalité de ces partenariats est confiée à Campus France.

Les partenariats regroupent, pour chaque pays, des projets de recherche établis conjointement par deux équipes de recherche, l'une française, l'autre étrangère, qui bénéficient, après évaluation scientifique, du soutien financier des deux gouvernements.

L'objectif des PHC est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux communautés scientifiques, en favorisant les nouvelles coopérations. Le ministère des Affaires étrangères encourage en particulier la création de réseaux européens de recherche en vue de contribuer à la construction de l'Espace européen de la recherche.

Les soutiens alloués sont destinés à financer le surcoût international des projets, c'est-à-dire la mobilité des chercheurs engagés dans les Partenariats Hubert Curien : doctorants, chercheurs confirmés, directeurs de laboratoires.

Campus France a assuré le suivi de 63 PHC en 2012. Ces partenariats ont été mis en œuvre principalement avec des pays partenaires de la France en Europe, au Maghreb, en Asie et au Moyen-Orient.

1 765 demandes de financement ont été déposées en 2012 par les laboratoires français. Près de 5 000 chercheurs ont bénéficié des prestations de Campus France pour faciliter leur mobilité internationale, qu'il s'agisse de mobilité entrante pour des étudiants en Doctorat ou pour les chercheurs étrangers partenaires des laboratoires français porteurs du projet, ou de mobilité sortante pour les chercheurs français.

Le ministère des Affaires étrangères a consacré 6,5 M€ aux PHC en 2012.

Missions et invitations

(8 800 en 2012)

Les programmes mis en œuvre par Campus France concernent également des mobilités de courte durée, qui s'adressent à des professionnels français et étrangers dans des domaines d'expertise très variés. Ces mobilités sont quasi exclusivement financées par le ministère des Affaires étrangères, principalement via les Ambassades de France à l'étranger.

Elles permettent de prendre en charge les frais de voyage et de séjour en France de personnalités étrangères, partenaires des Postes diplomatiques dans des projets de coopération universitaire, scientifique, culturelle ou artistique. 8 000 personnalités ont ainsi bénéficié des services de Campus France en 2012.

Dans le sens inverse, le ministère des Affaires étrangères confie à Campus France l'organisation de missions à l'étranger d'experts français. À l'invitation des Ambassades de France à travers le monde, ces spécialistes de tous les domaines apportent leur expertise à des projets de coopération soutenus par la France. 5 000 missions d'expertise ont été organisées par Campus France en 2012.

Les autres programmes

de bourses de Campus France

(7 500 en 2012)

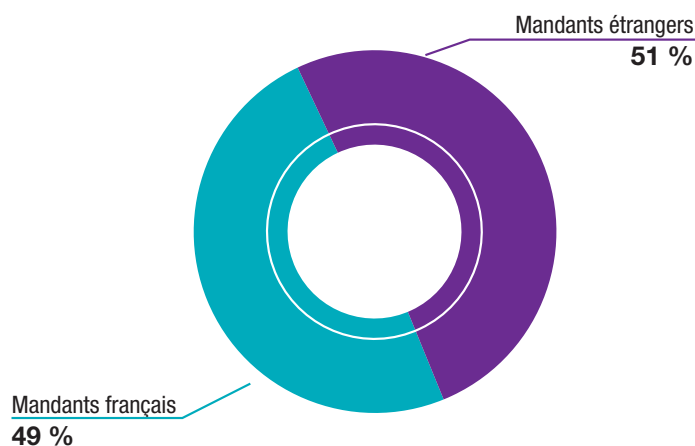
De nombreux gouvernements étrangers et institutions françaises ou étrangères financent aussi la formation d'étudiants étrangers en France.

250 partenaires ont ainsi confié à Campus France en 2012 le soin d'accueillir 7 500 boursiers. Parmi les plus importants : le gouvernement gabonais, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, les collectivités territoriales de Nouvelle Calédonie, les gouvernements malgaches et vietnamiens, l'Institut National de recherche en informatique et automatique, l'Institut de Recherche pour le Développement, le Groupe TOTAL, AREVA.

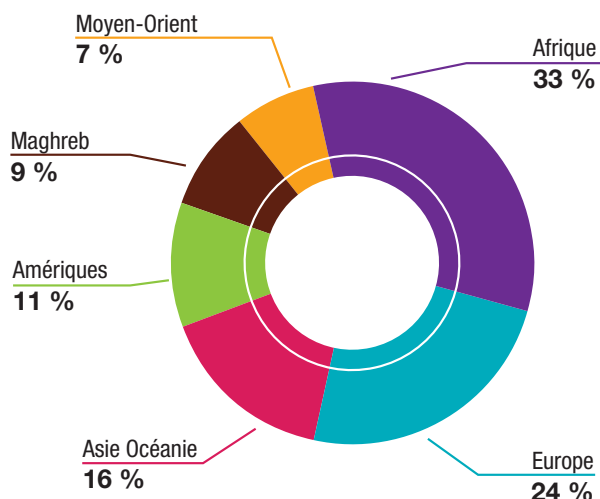
Les boursiers étrangers

(hors boursiers du gouvernement français) sont répartis pour moitié entre bailleurs de fonds français et étrangers.

Les boursiers étrangers (hors boursiers du gouvernement français)



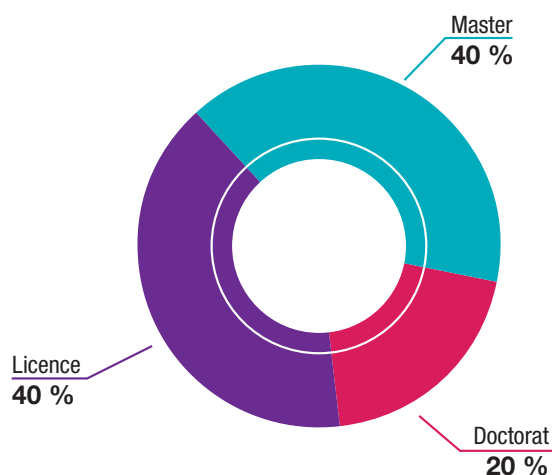
L'origine géographique de ces boursiers



L'origine géographique de ces boursiers

est différente de celle des boursiers du gouvernement français. Elle reflète la diversité des partenaires de Campus France et des objectifs de leurs programmes de mobilité : les gouvernements étrangers attribuent des bourses à leurs ressortissants, alors que les établissements français d'enseignement supérieur et de recherche mettent l'accent sur les pays qu'ils jugent stratégiques pour leur politique internationale.

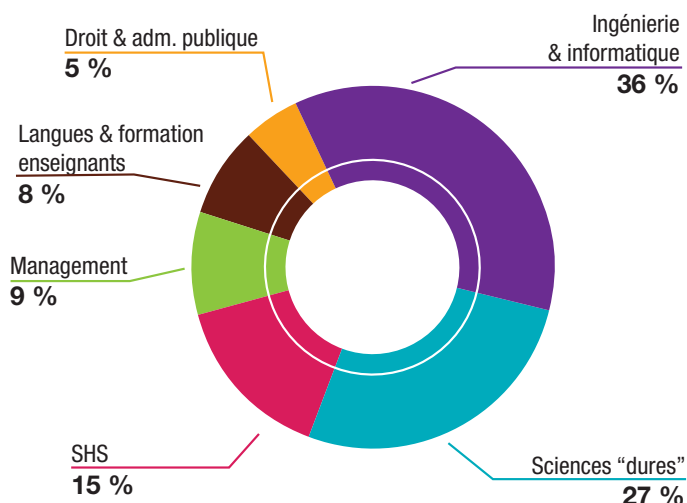
Répartition par niveau de formation



Alors que la politique de bourses du MAE se concentre sur les niveaux Master et Doctorat

(92 % des étudiants BGF), les autres partenaires de Campus France consacrent une part importante de leurs budgets à des formations au niveau Licence. C'est notamment le cas du gouvernement Gabonais et de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Répartition par domaine de formation



Comme pour les étudiants boursiers du gouvernement français, **les formations scientifiques sont majoritaires.**

La reprise de l'activité internationale du Cnous

Le processus de transfert de l'activité internationale du Cnous s'est étalé sur plusieurs mois, ce qui a pu susciter des interrogations sur la capacité de Campus France à reprendre ces activités. Le bilan qui se dégage à l'issue de l'année 2012 permet d'écarter ces doutes.

Au 31 décembre 2012, sur 90 conventions encore actives au printemps 2012, 57 avaient été signées au cours de l'année ou étaient sur le point de l'être.

33 conventions n'ont pas été reprises en l'état, parmi lesquelles il faut distinguer plusieurs cas :

- > 3 conventions avec la Syrie, demeurées en attente en raison des circonstances politiques ;
- > 2 conventions avec les filiales à l'étranger de Total reprises sous un autre cadre juridique ;
- > des conventions inactives ou en voie d'extinction : Bolivie, Chili, Azerbaïdjan, des universités de Palestine, l'AFD ;
- > des bailleurs qui ont choisi de gérer eux-mêmes leurs programmes de mobilité, parmi lesquels le dossier le plus significatif est celui de l'ambassade de Libye à Paris (250 étudiants), dont la décision n'est pas due à des instructions de son gouvernement (puisque celui-ci a confié depuis à Campus France un programme au moins aussi important), mais à un choix fait par cette ambassade.

Du fait des cas syriens et libyens, et de la décision du gouvernement gabonais de réduire son programme de bourse, le volume des fonds gérés en 2012 pour les BGE a diminué d'environ 20 % par rapport au volume constaté en 2011 dans les écritures du Cnous.

Les nouvelles compétences de Campus France en conception et gestion des programmes de mobilité

Plusieurs programmes de bourse mis en œuvre récemment par Campus France à la demande de gouvernements étrangers font appel à la capacité de l'opérateur à concevoir des parcours de formation, notamment pour faire le lien entre les cursus français et étrangers, ainsi qu'à aussi son savoir-faire en matière de placement des étudiants dans les établissements. Ces nouvelles compétences qui s'ajoutent à celles déjà développées en matière d'accueil de boursiers (paiement des bourses, suivi pédagogique, accueil) renforcent l'attractivité de Campus France pour les gouvernements étrangers.

◆ Le programme « Science sans Frontières »,

Né d'une initiative de la Présidente du Brésil, Madame Dilma Rousseff, ce programme a pour objectif le renforcement de la mobilité d'étudiants (Licence, Master) et de chercheurs brésiliens (Doctorat) dans le domaine des sciences, de la technologie, des industries créatives, de l'innovation. Il doit permettre la mobilité jusqu'en 2015 de 101 000 étudiants et chercheurs brésiliens dans le monde (plus de 20 pays concernés) dont 10 000 en France.

Campus France est l'opérateur unique pour la France du programme pour les niveaux L et M. Pour ce faire, il a mis en place de nouveaux savoir-faire et modes opérationnels.

- recrutement des boursiers grâce à un site dédié www.csf.campusfrance.org (*portail unique aussi pour toute action de communication sur ce programme*) par les établissements d'Enseignement supérieur identifiés comme partenaires de Campus France (signature d'un protocole d'accord type).

- organisation de la mise à niveau en Français Langue Étrangère (FLE) par des formations intensives d'été. Les étudiants qui le souhaitent peuvent demander à être logés en famille d'accueil.



La promotion 2012 a permis à 310 boursiers brésiliens de rejoindre 86 établissements d'Enseignement supérieur français localisés dans 42 villes pour leur séjour d'études. La répartition par filière est la suivante :

- 76 % sont en cursus scientifique à l'Université ou en grande école d'Ingénieurs ;
- 9 % en filière Architecture et Urbanisme à l'Université ou en École d'Architecture ;
- 9 % en cursus Arts, Cinéma, Musique ou Mode à l'Université ou en École d'Art ;
- 6 % en études de Médecine, Odontologie ou Pharmacie.

256 boursiers brésiliens ont bénéficié d'une formation intensive en français langue étrangère pendant l'été dans 35 centres spécialisés dans cet apprentissage. La quasi-totalité ont approché ou obtenu un niveau B2.

Si l'on regroupe sous ce label fédérateur d'autres programmes qui préexistaient : Brafitec, Brafragri au niveau Master, et le Capes-Cofecub pour le volet doctoral et post-doctoral, les boursiers « Science sans Frontières » arrivés en France en 2012 seraient au nombre de 1 288, dont 310 via l'Agence Campus France.

◆ Programme Libyen pour des enseignants de FLE

Campus France et le Ministère du Travail libyen ont signé le 9 septembre 2012 un accord pour la mise en place d'un programme inédit de bourse ayant pour objectif de permettre à 300 étudiants libyens de se former en français pour enseigner la langue française dans les établissements secondaires à leur retour en Libye.

L'Agence Campus France est en charge de l'intégralité du projet : depuis les règles de sélection des étudiants jusqu'à leur retour après leur formation intensive, en passant par le placement dans des centres sélectionnés, et le versement des bourses. Entièrement financé par la partie libyenne, ce programme a commencé par une phase de sélection des boursiers en Libye par des experts français mandatés par Campus France. Parallèlement, un appel à candidature a été lancé par l'Agence vers les centres labellisés « Qualité FLE » pour sélectionner les établissements où se rendront ces étudiants.



Dr. Sager, Ministère du Travail libyen, et Patrick Desaix, conseiller de coopération et d'action culturelle à Tripoli



Étudiante, Dr. Ali Professeur à l'université de Zawiyah, Fabrice Plançon, expert FLE du CUEF de Grenoble

◆ Les programmes avec le Pérou

L'Agence Campus France s'est vue confier la gestion de 2 nouveaux programmes de mobilité vers la France de 2013 à 2016 : le Programme Beca 18 et le programme *Beca de Excelencia Postgrado Internacional*.

Le Programme Beca 18 – niveau *Pregrado*

Programme de bourse d'inclusion sociale destiné à des étudiants péruviens originaires de milieux sociaux et économiques défavorisés pour suivre un cursus universitaire de premier cycle en Licence (L1, L2 et L3) en sciences et technologies. Chaque année, le nombre maximal de bourses accordées sera de 150 pour des boursiers âgés entre 18 et 22 ans. **Ce programme comprendra une préparation « PréFrance » des futurs boursiers péruviens à l'image de ce qui se fait déjà pour les boursiers du programme Malaisie**, avec l'aide de l'Espace Campus France et du lycée français de Lima.

Le Programme Beca de Excelencia Postgrado Internacional – niveau *Postgrado*

C'est un programme destiné à tout étudiant péruvien désireux de poursuivre des études en France de second et troisième cycle en Master (2 années) ou Doctorat (3 années). Les disciplines prioritaires sont les sciences et technologies, l'enseignement, les politiques publiques, l'économie et la gestion des administrations publiques. Chaque année, le nombre maximal de bourses accordées sera de 300.



◆ Le programme Malaisie

En 2012, l'Agence Campus France a continué de coordonner le programme financé par le gouvernement malaisien sur 5 ans que le GIP gère déjà depuis plus de 10 ans.

Ce programme suit un cahier des charges très précis garant de sa qualité :

- Les étudiants sélectionnés par le Gouvernement Malaisien reçoivent en Malaisie une formation linguistique et scientifique, encadrés par une équipe d'enseignants francophones (programme Pré-France).
- En fonction des spécialités choisies : Génie Électrique et Informatique Industrielle, Réseaux et Télécommunications, Génie Mécanique et Productique et Génie Chimique et Génie des Procédés, ils intègrent par groupe spécifique un IUT partenaire en France (Nice Sophia-Antipolis, Aix en Provence, Toulon ou Toulouse).
- Après l'obtention de leur DUT, ils poursuivent leur formation dans leurs spécialités à l'Université après admission vers des Licences ou après concours dans des Écoles d'Ingénieurs.
- Au terme de leurs cinq années de formation aux sciences de l'ingénieur, les étudiants diplômés intègrent des entreprises françaises ou des multinationales installées en Malaisie recherchant des profils formés à une double culture.

Le programme a porté en 2012 sur 202 étudiants (140 étudiants en 2010 et 174 en 2011). Toujours en 2012, sur les 69 étudiants diplômés du DUT, 30 % se sont dirigés vers une licence et 70 % vers une première année d'écoles d'ingénieurs.

◆ Les autres programmes de mobilité

Campus France est également opérateur, à la demande du MAE, de deux autres programmes de mobilité.

L'Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ) a pour finalité de développer les mobilités universitaires entre 16 pays membres de ce programme en cohérence avec les marchés du travail (filières d'intérêt méditerranéen) des pays partenaires à travers la labellisation de formations d'excellence donnant lieu à des co-diplomations. L'OMJ propose un dispositif de bourses de mobilité et veille à faciliter une première expérience professionnelle à l'étranger, avec la mise en place d'une plateforme de stages et d'emplois.

Campus France assure le rôle d'opérateur national du programme pour la France et de Secrétariat Général de l'OMJ.

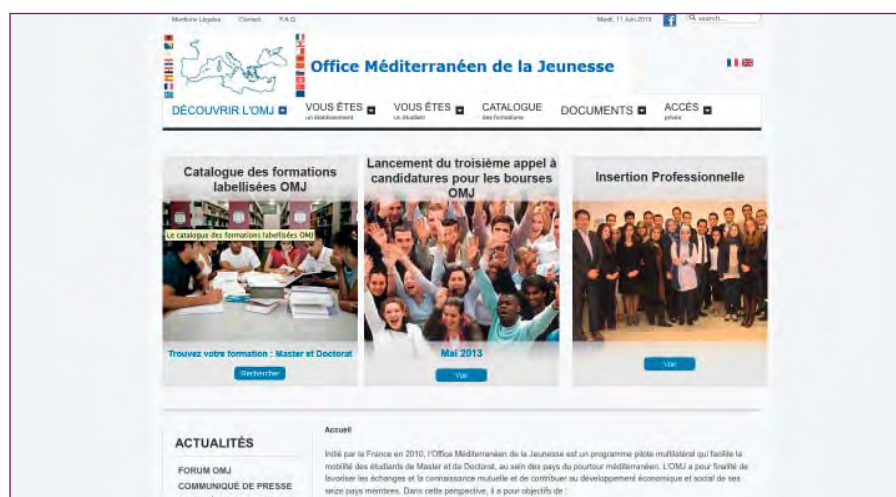
Ce dispositif repose sur un mécanisme de labellisation de cursus (M et D) dans les filières qui offrent des débouchés professionnels aux étudiants (13 filières dites « d'intérêt méditerranéen »). L'examen des cursus et des candidatures est confié à



un comité d'experts internationaux nommés par les pays.

Après deux ans d'existence, l'OMJ est devenu le plus important réseau universitaire méditerranéen avec :

- 100 formations de près de 200 établissements d'enseignement supérieur d'excellence du pourtour méditerranéen labellisées OMJ ;
- des résultats en termes d'insertion professionnelle des étudiants (80 % trouvent un travail après le stage) ;
- 250 étudiants ont bénéficié de bourses de mobilité pour un total de 400 semestres de bourses ;
- 70 entreprises et centres de recherche partenaires des formations OMJ ont accueilli les boursiers OMJ en stage.



Site OMJ

◆ Le programme Entrepreneurs en Afrique (EeA)

Lancé en 2009, le programme « Entrepreneurs en Afrique » favorise l'émergence des PME/PMI à forte valeur ajoutée en Afrique, en accompagnant les diplômés et cadres africains porteurs de projet de création ou de développement d'entreprises qui nécessitent un appui technologique.

Entrepreneurs en Afrique s'appuie sur un réseau de 45 écoles d'ingénieurs françaises auxquels sont associés 7 établissements d'enseignement supérieur africains et 13 structures d'appui à la création d'entreprise réparties dans les 9 pays d'intervention du programme. Un dispositif de prêt d'honneur a été mis en place pour faciliter la levée de fonds aux entrepreneurs.

Les actions menées en 2012 se sont concrétisées par les résultats suivants :

- 19 nouveaux projets sélectionnés dans le cadre de l'accompagnement des projets (soit un total de 44 projets bénéficiaires de l'assistance technique des écoles d'ingénieurs depuis la date de création du programme) ;
- 7 entreprises créées ou développées (soit un total de 13 depuis la création du programme) ;
- 8 entreprises en cours de création ou de développement sur l'année 2012 ;
- 3 nouveaux dossiers présentés pour un financement à travers le dispositif de prêt d'honneur (5 entreprises financées au total).

Une nouvelle campagne de sélection des projets a été lancée au second semestre 2012 et aboutira à l'organisation d'un comité de sélection début 2013.

La phase d'expérimentation du programme arrivant à échéance courant 2013, le processus d'évaluation a été lancé en 2012.



L'accueil et le suivi des étudiants étrangers

Mission centrale de Campus France, l'accueil des étudiants étrangers boursiers en mobilité entrante, s'organise au quotidien grâce à des équipes spécialisées, un large réseau de partenaires et la mise en place de prestations, disponibles 24h/24 et 7 jours sur 7. Au fil des années, des prestations spécifiques ont été développées à cette fin.

Un « Pass Campus France », guide pratique pour orienter les étudiants boursiers pas à pas lors de leur arrivée en France, leur est envoyé avant leur départ. Chaque étudiant est suivi par un collaborateur de l'Agence auquel il peut s'adresser durant son séjour.

La progression académique de ces étudiants fait l'objet d'une attention particulière : vérification de l'inscription en début d'année, bilan d'étape à l'issue du 1^{er} semestre, suivi des résultats aux examens de fin d'année. Toutes ces informations sont communiquées aux institutions qui financent les programmes de bourse.

Enfin, Campus France propose aux étudiants un programme d'activité de loisirs culturels et sportifs en France et en Europe à des tarifs préférentiels.

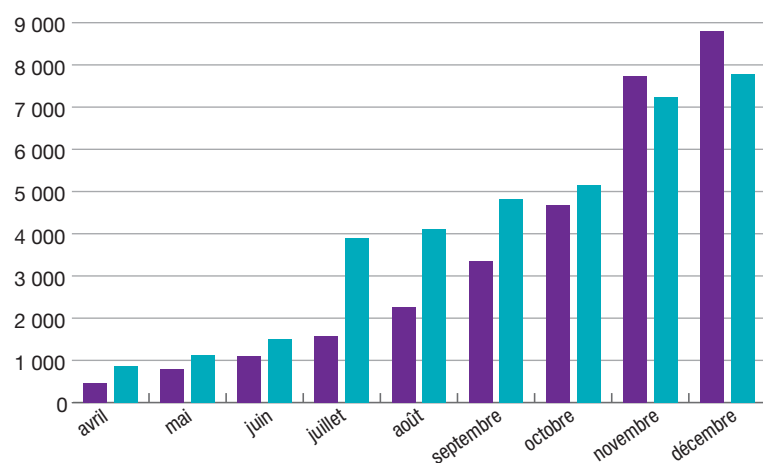
L'hébergement, élément clé pour toute personne en mobilité internationale, est adapté à la durée et au lieu des séjours, et au montant du budget disponible. Campus France recherche selon les cas des hébergements en résidence universitaire, en résidence hôtelière ou à l'hôtel.

C'est pourquoi la convention sur la mise à disposition de chambres en résidences universitaires, signée avec le Cnous en mai dernier, est d'une importance décisive. Elle témoigne de la coopération des deux établissements pour l'accueil des étudiants. Elle a permis de régler, jusqu'en décembre 2012, toutes les demandes adressées à Campus France. Elle devra néanmoins être adaptée en 2013, pour tenir compte de difficultés de fonctionnement apparues au cours de l'année.



4 000 étudiants et chercheurs ont été accueillis par Campus France à l'aéroport en 2012.

La présence de Campus France sur les réseaux sociaux



Total des « J'aime »

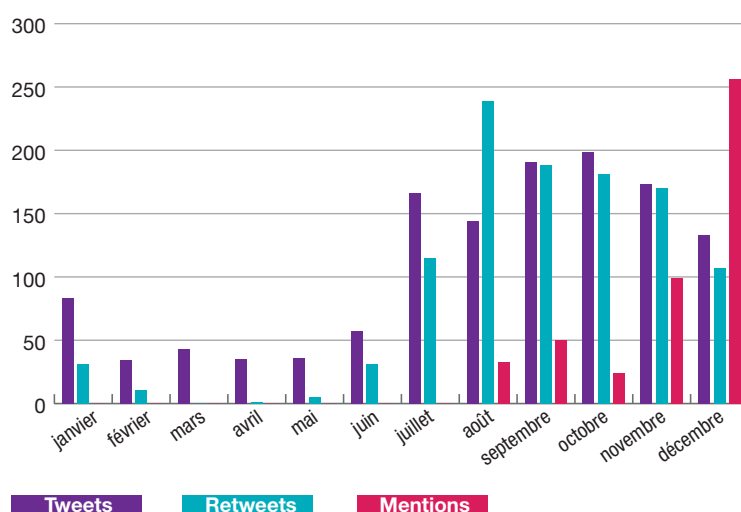
Le nombre total de personnes qui ont aimé la page Campus France. (Utilisateurs uniques)

Audience totale

Nombre de personnes qui ont vu du contenu associé à la page Campus France - commentaires, j'aime, partages, etc. (Utilisateurs uniques)

Le recrutement d'un community manager en juillet 2012 a permis de mettre en place une réelle animation sur les réseaux Facebook et Twitter pour les étudiants étrangers présents en France. Le nombre de « Like » sur la page Facebook est passé de 1 000 à presque 10 000 en 9 mois.

Le réseau Twitter, à usage plutôt professionnel, a connu une remarquable augmentation du partage de l'information, suite à l'augmentation des tweets générés par Campus France.



Le suivi des alumni

L'article 6 la loi du 27 juillet 2010 confiant le « suivi régulier des ressortissants étrangers ayant accompli tout ou partie de leur cursus dans le système français d'enseignement ou le réseau d'enseignement français à l'étranger » à l'EPIC Campus France, l'Agence a amorcé en juin 2012, à la demande du MAE, une réflexion sur la mise en place d'un outil informatique global. Cet outil est pensé pour être mis à la disposition de l'ensemble des Ambassades, hébergé et suivi techniquement depuis Paris, ce qui permet d'importantes économies d'échelles. À la différence des dispositifs existants, limités à un seul pays, le dispositif envisagé permet des interconnexions plus riches (par zone géographique, par continent, par spécialité, par établissement, etc).

Cette plateforme permettra d'accompagner ces anciens étudiants dans la constitution de leurs réseaux personnels et professionnels et de leur adresser des informations ciblées. Elle peut également être envisagée comme un point de rencontre entre « anciens », étudiants internationaux en cours de cursus et candidats à un séjour d'études en France.

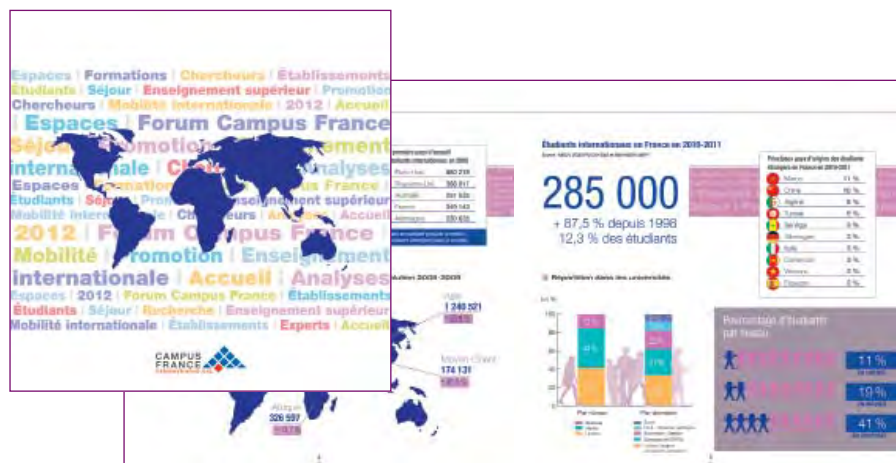
La plateforme offrira également des services interactifs spécifiques à ses membres (les étudiants) et à ses partenaires (établissements, entreprises, collectivités, institutions françaises et étrangères). Le dispositif proposera des sections en accès libres (informations) et des sections en accès réservé (interactivité).

Le déploiement de ce dispositif, à partir de quelques postes pilotes dans un premier temps, est prévu pour le début de l'année 2014.

Les publications institutionnelles

En 2012, l'Agence Campus France a édité 20 publications dans le cadre de son travail d'analyse pour les établissements d'enseignement supérieur français et les ministères. En dehors d'une communication formelle, comprenant une lettre d'information sur les activités de l'Agence en France et dans le monde, Campus France a choisi de développer des éditions institutionnelles ambitieuses destinées à faire connaître l'état de la mobilité internationale et contribuer au développement de la mobilité entrante. Certaines de ces parutions sont éditées en lien avec le service statistique des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (DEPP).

La plaquette institutionnelle



Publiée à l'occasion de la création de l'EPIC en mai 2012, **la plaquette institutionnelle de Campus France présente l'Agence, ses missions, et son organisation.**

L'Actu de Campus France



Éditée pour la première fois en juillet, **les deux numéros de l'année 2012 ont permis de faire connaître les étapes de la constitution de l'EPIC et de présenter l'actualité de l'Agence, aussi bien en termes de manifestations de promotion en France et dans le monde, qu'en termes de gestion de programmes de mobilité.**

Les Notes, les Repères, les Dossiers

Les Notes de Campus France ont pour vocation d'analyser, d'évaluer et de comparer des éléments statistiques ou documentaires relevant de domaines qui entrent dans le champ de compétence de l'Agence. Certaines de ces Notes permettent de réactualiser les statistiques de la mobilité par régions du monde.

6 Notes dont deux hors séries ont été publiées en 2012 (voir la liste en annexe). Elles sont téléchargeables sur le site de Campus France.

La collection Repères de Campus France a pour objet de donner la parole aux « penseurs de la mobilité », en France et dans le monde. La mobilité au-delà des frontières est en effet devenue un thème d'une importance croissante dans les débats nationaux et internationaux.

Sept personnalités se sont exprimées en 2012 (voir la liste en annexe).

Les Dossiers pays de Campus France, consacrés à un pays ou une région du monde, ont pour but d'offrir un panorama de la réalité locale en matière d'enseignement supérieur, d'économie, d'évolution sociodémographique et de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays ou dans la zone géographique ;

En 2012, quatre Dossiers pays ont été publiés :

- le Brésil, à l'occasion de la visite de Madame Dilma Rousseff à Paris en décembre 2012 ;
- le Canada hors Québec, d'octobre 2012 ;
- le Royaume-Uni, à l'occasion de la « Journée Royaume-Uni » organisée en mai 2012 à Paris ;
- l'Australie, en janvier 2012 à l'occasion du séjour à Paris du Ministre australien des affaires étrangères.



Les partenaires

1. Le réseau des Espaces Campus France 38
2. La relation avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche : le Forum Campus France 45
3. Le partenariat avec la Commission européenne : la réponse aux appels d'offres 48



Le réseau des Espaces et Antennes Campus France

Pour relayer son action à l'international, Campus France peut s'appuyer sur un réseau de 194 Espaces et Antennes Campus France, qui forment partie intégrante du réseau culturel de l'État à l'étranger. Placés sous l'autorité des Ambassadeurs, ces Espaces sont avant tout des lieux d'accueil, de conseil et d'orientation des étudiants étrangers. Ils contribuent aux missions de promotion de l'Agence et accompagnent la coopération universitaire. La densité et la qualité de ce réseau est reconnue par tous les partenaires et place Campus France au même niveau que le British Council, devant toutes les autres agences chargées de la mobilité étudiante.

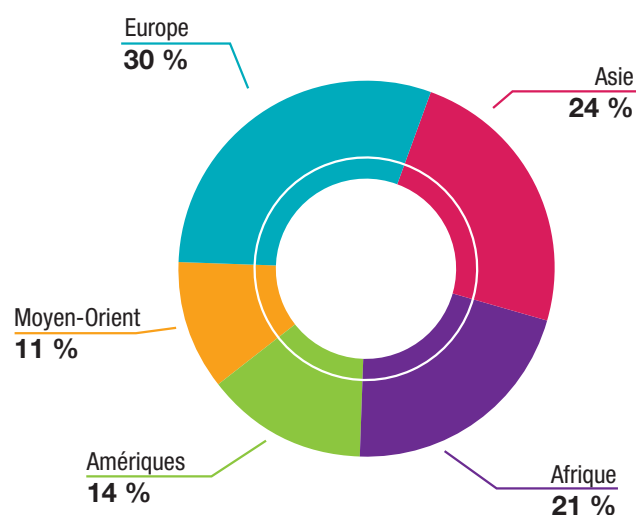
143 Espaces et 51 Antennes dans 110 pays

En 2012 le réseau des Espaces a progressé de plus de 7 % pour atteindre 143 Espaces et 51 Antennes Campus France répartis dans 110 pays dont 31 dotés de la procédure CEF⁵.

12 nouveaux Espaces ont ouvert en Libye, au Togo, à Cuba, en Indonésie, au Kazakhstan, en Irlande, en Lettonie en Irak et à Oman.

Ce réseau connaît une croissance régulière plus marquée depuis 2008.

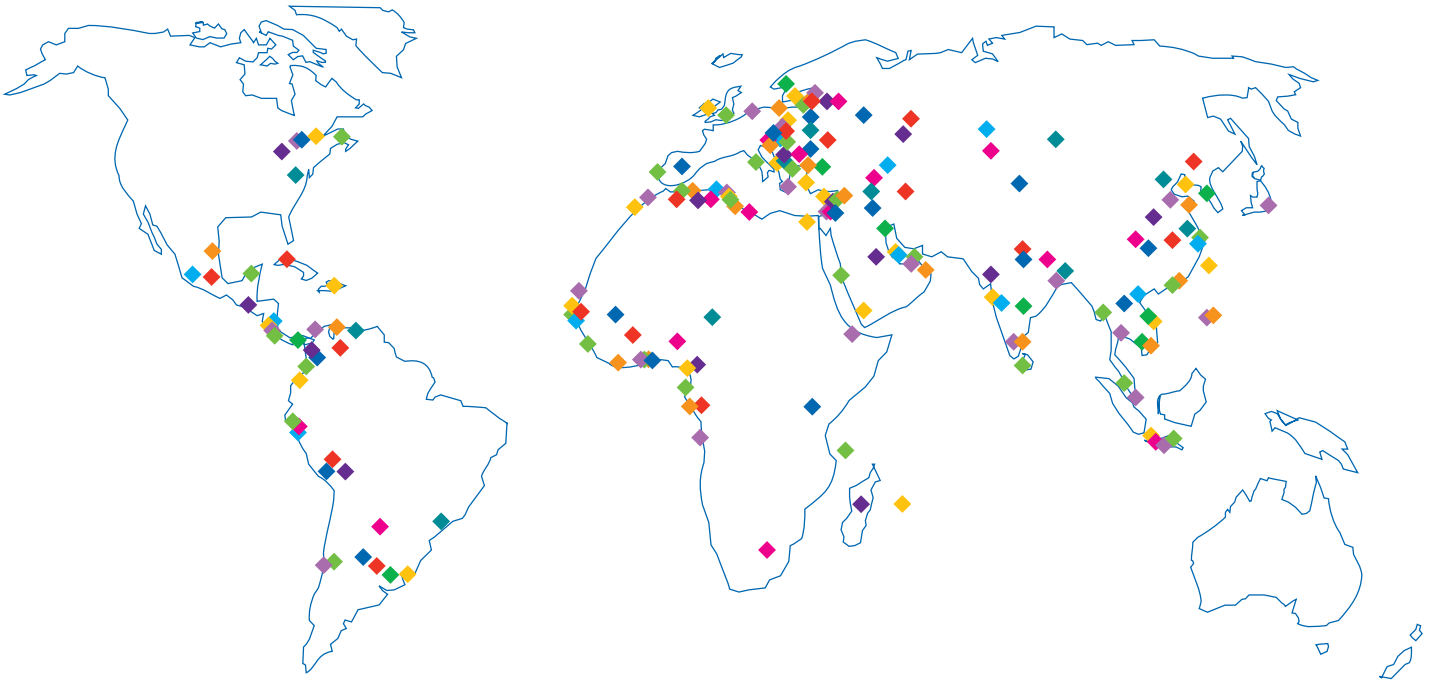
Nombre d'Espaces par zone au 31 décembre 2012



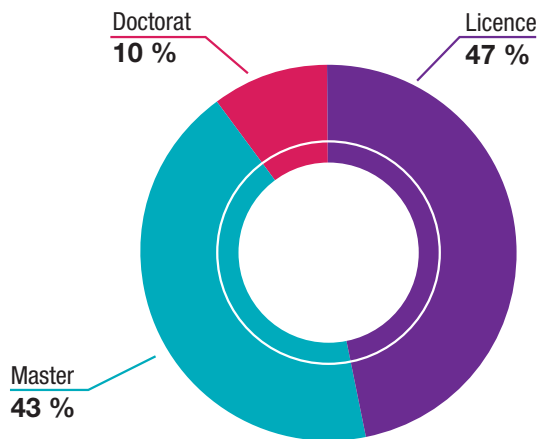
5- Afin d'améliorer l'accueil à l'étranger des étudiants qui se préparent à un séjour d'études en France et de faciliter l'ensemble des démarches académiques et consulaires, le Ministère des Affaires étrangères a créé en 2005 la procédure CEF, procédure obligatoire qui permet aux étudiants étrangers de s'inscrire en ligne et de faire valider leur projet d'études en France avant leur départ.

Les Espaces

Campus France dans le monde



Détail sur le niveau des étudiants se rendant dans les Espaces Campus France



L'Asie est la zone où sont organisées le plus de manifestations de promotion (49 % des manifestations de promotion) suivie de l'Amérique et de l'Europe (respectivement 19 et 18 % des activités de promotion).

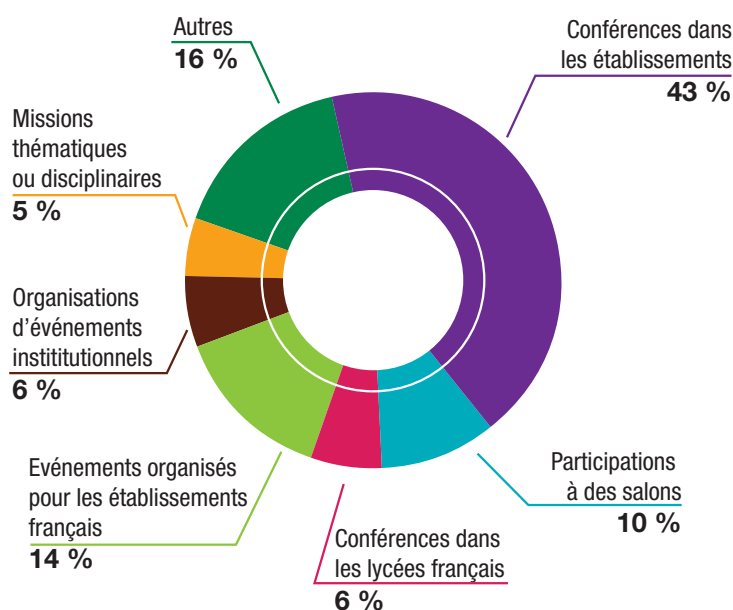
84 % des Espaces organisent des sessions de préparation au départ pour les étudiants étrangers avant leur séjour en France.

Les activités des Espaces et Antennes Campus France

Promouvoir l'enseignement supérieur français

En liaison avec Campus France, les Espaces accompagnent l'organisation des grandes manifestations dans les pays-hôtes et assurent également la promotion de l'enseignement supérieur français dans les universités locales et dans les lycées français.

Répartition des activités de promotion des Espaces



La Promotion électronique : un élément majeur du travail des Espaces Campus France

70 % des Espaces disposent d'un site internet local Campus France

70 % des Espaces ont une base de contacts en exploitation regroupant plus de 220 000 contacts

73 % des Espaces sont présents sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook qui cumule 90 000 « followers » sur les pages des Espaces

Accueillir, informer et orienter les étudiants

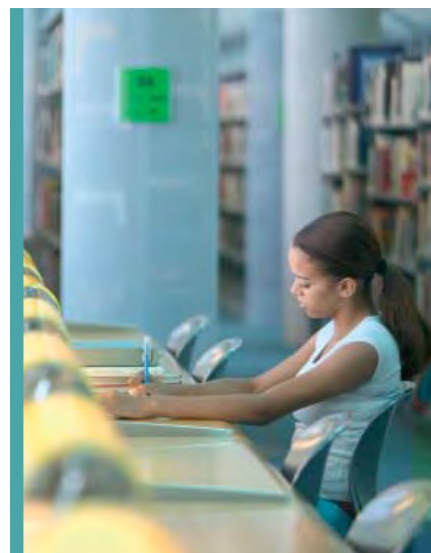
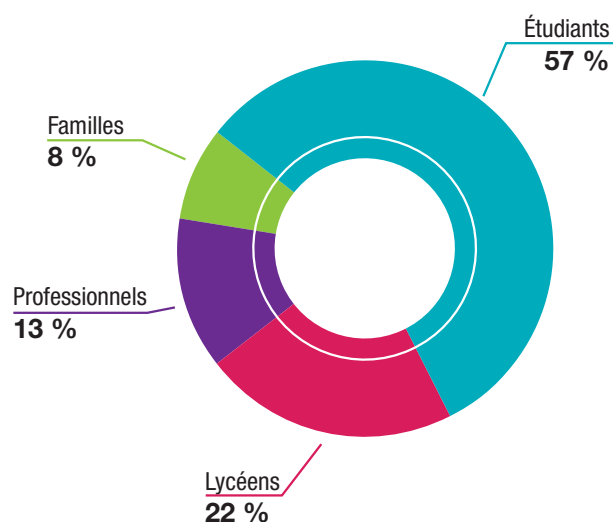
290 000 étudiants accueillis en face à face dans les Espaces

Une durée moyenne d'entretien avec l'étudiant de 30 minutes

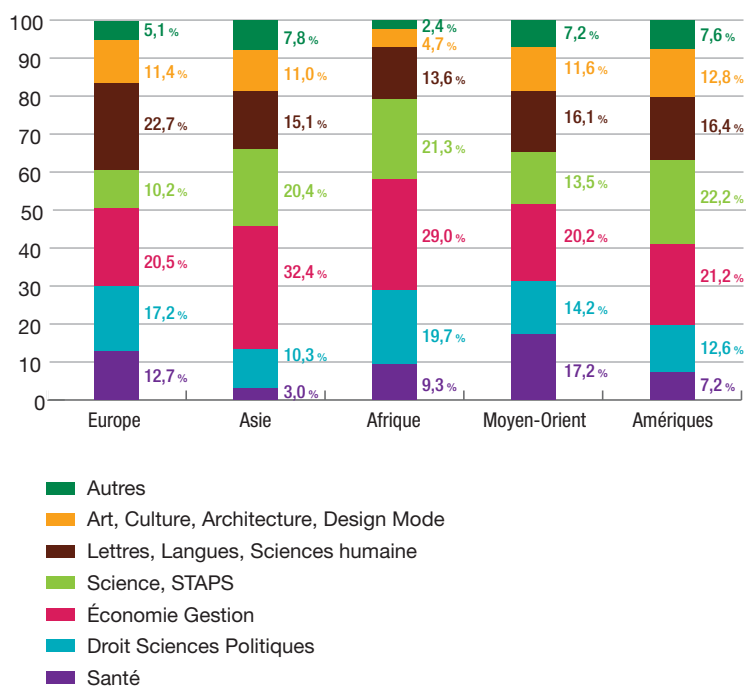
Accueillir, informer et orienter les étudiants, contribuer à leur suivi

Les Espaces accueillent et guident les étudiants dans leur recherche, les aident dans le choix d'une formation, les accompagnent dans les formalités administratives (avec ou sans procédure CEF) et éventuellement consulaires préalables à leur arrivée en France. Les Espaces s'engagent à mettre en œuvre les actions qui contribuent à la réussite du parcours de mobilité de l'étudiant. Ils intègrent l'étudiant à son retour dans un réseau d'anciens étudiants.

Détail des visiteurs des Espaces Campus France



Détail du type de demande des étudiants se rendant à l'Espace par filière et par région



Contribuer au suivi des étudiants

53 réseaux d'anciens répertoriés, co-animés par les Espaces, les Ambassades, les associations locales

30 000 membres à travers le monde, associés, notamment, aux actions de promotion de Campus France

43 % des Espaces exercent une activité de veille sur les différents programmes de bourses proposés dans leur pays.

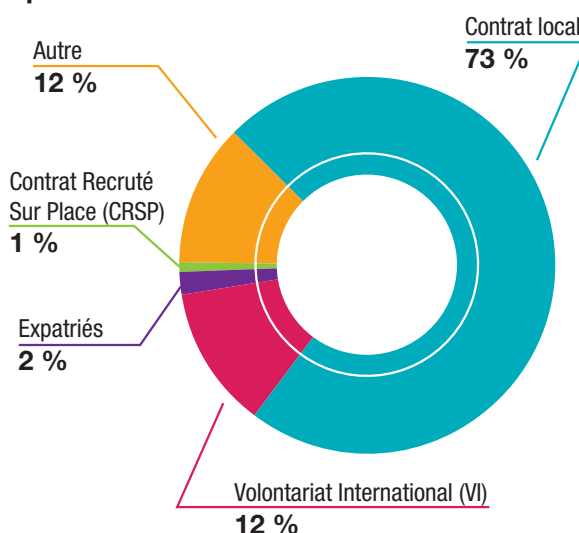
50 % des Espaces sont impliqués, en lien avec les Ambassades, dans la gestion des dossiers des boursiers et la préparation au départ.

Assurer une activité de veille et contribuer aux programmes de mobilité des gouvernements français et étrangers

Avec la création de l'EPIC, les Espaces se sont vus confier une activité nouvelle liée à la gestion des boursiers. Cette activité, qui peut prendre différentes formes selon les pays, est menée en lien avec les Ambassades. Les Espaces sont sollicités pour identifier et recenser les programmes de bourses du gouvernement du pays dans lequel ils sont implantés. Ils peuvent être amenés à participer aux procédures de sélection des candidats et à accompagner les lauréats dans l'ensemble des démarches qui précèdent leur départ en France. Les Espaces analysent la demande globale d'études à l'étranger ainsi que l'activité des agences étrangères concurrentes.



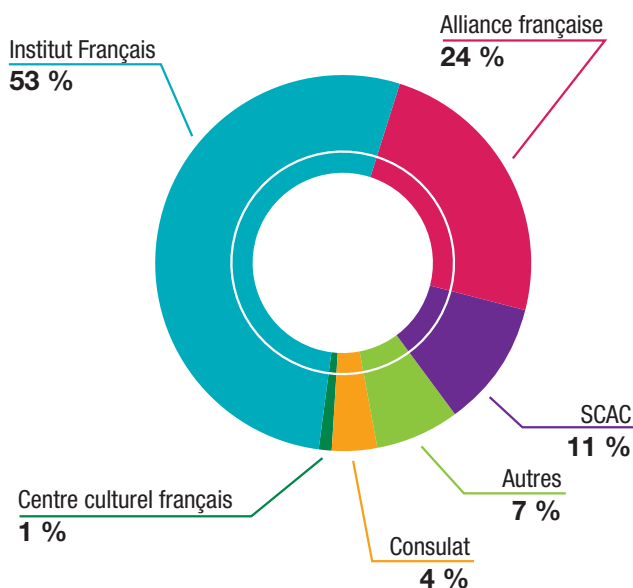
Détail sur le type des contrats des personnels Campus France



La procédure de labellisation

(grille de labellisation complétée par les Ambassades et validée par le MAE et l'Agence Campus France) permet de vérifier la pertinence des ouvertures d'Espaces et de faire prendre conscience aux Ambassades des enjeux et des obligations liés à ces ouvertures. La signature d'une convention entre les Services culturels et Campus France fixe le cadre du partenariat de l'Agence avec une structure qui dépend financièrement et organiquement des Ambassades.

Établissements où sont implantés les Espaces Campus France



Le personnel des Espaces

Les Agents des Espaces Campus France travaillent sous l'autorité des Ambassadeurs et plus particulièrement de celle des Conseillers de coopération et d'action culturelle.

336 personnels, Équivalent Temps plein, travaillent dans les Espaces et Antennes Campus France
78 % des agents sont des femmes ⁶
63 % des agents sont de nationalité locale (nationalité du pays où ils travaillent) dont 12,5 % ayant une double nationalité française
71 % des agents ont reçu au moins une formation Campus France dont 81 % au cours de la dernière année
47 % des agents ont au moins deux ans d'ancienneté au sein d'un Espace Campus France
40,2 % de rotation de l'emploi ⁷ du personnel des Espaces pour l'année 2012

La formation des personnels des Espaces

Les actions de formation de l'Agence portent en priorité sur les responsables et personnels des Espaces Campus France mais aussi s'adressent aux :

- conseillers de coopération et d'action culturelle, attachés de coopération universitaire ;
- personnels des Alliances françaises et Instituts Français en charge de la promotion de la mobilité étudiante ;
- partenaires universitaires locaux.

En 2012, 23 sessions ont été organisées :

- 2 formations régionales (Europe, Moyen-Orient) ;
- 12 formations individuelles (Salvador, Canada, Philippines, Autriche, Inde, Vietnam, Birmanie, Malaisie, Bénin, Oman, Chine, Pérou, Égypte, Tchad, Iran, Irlande, Pologne ainsi que des lectrices italiennes) ;
- 7 formations nationales (Maroc, Inde, Pologne, Ukraine, Brésil, Mexique, Turquie) ;
- 2 formations à Paris, à destination des nouveaux responsables d'Espace d'une part et aux Espaces et Ambassades présents à l'occasion des Rencontres Campus France d'autre part.

Les thématiques de ces formations, définies en concertation avec les Ambassades et les ministères de tutelle, sont axées sur la promotion de l'enseignement supérieur français, le développement de la mobilité encadrée et individuelle, l'accompagnement et l'orientation des étudiants internationaux et les grandes tendances de la mobilité. Pour répondre de façon pertinente aux besoins du public, Campus France implique de nombreux intervenants extérieurs (ministères, conférences d'établissements, établissements d'enseignement supérieur) favorisant ainsi la transmission d'une réelle expertise. Le partage d'expérience et de bonnes pratiques est également une des voies privilégiées pour les formations.

La documentation et le matériel de promotion

En appui aux actions de promotion, l'Agence adresse chaque année à tous les Espaces une dotation documentaire, du matériel de promotion et de la signalétique adaptés aux besoins de chaque pays et aux manifestations prévues dans l'année.

Au total Campus France a fourni 25 000 exemplaires du guide Choisir la France (en français, anglais et espagnol), 25 000 sacs, 25 000 stylos, 600 affiches avec un nouveau visuel, 160 kakémonos, 100 pendules, 155 vitrophanies destinées à améliorer la signalétique dans les Espaces.

6- Chiffres calculés sur la base d'un échantillon de 236 agents

7- Chiffres calculés sur la base d'un échantillon de 79 Espaces ayant répondu aux Rapports d'activité de 2011 et 2012

Formation des Responsables d'Espace au développement des sites locaux

Une formation web s'est déroulée en novembre 2012 à Paris, avec au programme, une formation sur la mise en place et la maintenance des sites locaux, à travers des démonstrations et exercices pratiques. 12 personnes de 12 pays ont été formées pendant 2 jours complets sur le site de la Grange aux Belles.



La Lettre des Espaces constitue un moyen de communication entre l'Agence et son réseau. En 2012, 5 Lettres des Espaces ont été envoyées.



Les films Campus France : la saga des étudiants étrangers

En 2012, pour répondre aux attentes des Espaces, l'Agence Campus France, en collaboration avec la Générale de Production, a réalisé 3 films qui ont été présentés à l'occasion de la réunion des conseillers de coopération (RCC) tenue à Paris en juillet. Destinés à être diffusés lors des salons, au cours de présentations dans les universités, au sein des Espaces, sur les sites Internet etc., l'objectif de ces films est de stimuler l'intérêt des étudiants internationaux et de leur donner envie de choisir la France.

Dessinant les étapes de la vie étudiante à Paris ou à Montpellier dans des domaines comme les sciences, l'architecture et l'agronomie, les films sont réalisés en stop motion. On vit à leur côté les moments forts de la vie d'étudiant : cours en amphithéâtre, expérience en laboratoire, cérémonie de remise des diplômes, colocation, amitié, découverte de la France.

À travers ces histoires mêlant découverte, rencontres, humour et émotion, l'idée est de décliner un ou plusieurs des atouts de la France qui constituent autant d'arguments incitant à suivre des études en France : qualité de l'enseignement, art de vivre, patrimoine, dynamisme de l'économie, etc.

Un film plus institutionnel a également été produit à l'occasion des RCC. Conçu comme une mosaïque, il fait apparaître des visages d'étudiants et leurs témoignages en lien avec la présentation des missions de l'Agence.

Les Rencontres Campus France



L'édition 2012 des Rencontres Campus France, qui marquait le 10^e anniversaire de cette manifestation organisée par l'Agence Campus France, a une nouvelle fois confirmé le succès de cette formule de contacts entre les établissements d'enseignement supérieur français et les Espaces Campus France.

Quelques chiffres :

- 31 pays représentés par 59 personnes : 32 représentants des Ambassades (COCACs, ACUs, Chargés de mission) et 27 représentants des Espaces Campus France ;
- 110 établissements : 29 universités, 2 grandes écoles, 27 écoles d'ingénieurs, 25 écoles de commerce, 12 écoles de langues, 1 école spécialisée, 1 Institut catholique, 5 écoles d'art, 5 réseaux d'établissements ;
- 1 530 rendez-vous organisés.

Liste des pays invités : pour le choix de ces pays, l'accent avait été mis sur les pays dont les gouvernements proposent d'importants programmes de bourse ainsi que sur des pays n'ayant jamais ou rarement participé à cet événement. Il s'agissait donc de : *Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Birmanie, Brésil, Canada/Québec, Chine, Colombie, Corée du sud, Espagne, Gabon, Ghana, Grèce, Inde, Indonésie, Irak, Japon, Kazakhstan, Libye, Malaisie, Mexique, Nigeria, Qatar, République Dominicaine, Roumanie, Russie, Thaïlande, Turquie, Vietnam et Venezuela.*



La relation avec les établissements : le Forum Campus France

Le décret créant Campus France prévoit que celui-ci doit « animer un « Forum Campus France » avec les établissements d'enseignement supérieur français », en vue « d'émettre des recommandations au Conseil d'Administration de l'établissement public sur les questions de promotion à l'international de l'enseignement supérieur de la France »⁸. L'Agence s'est employée en 2012 à créer ce Forum, depuis l'élaboration des principes de fonctionnement jusqu'à l'inauguration en présence des deux Ministres de tutelle, en décembre.



Le fonctionnement du Forum Campus France

Il a été établi que les établissements qui étaient adhérents du GIP CampusFrance avaient vocation à être membres du Forum et que les organismes nationaux de recherche pouvaient être associés en tant que de besoin aux travaux du Forum. Fin 2012, le Forum Campus France comptait 269 établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres.

L'Agence a instauré les éléments de gouvernance à travers la création d'un Bureau, présidé par un représentant de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et de deux vice-présidents issus respectivement de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI). Il a été décidé que le secrétariat général du Forum serait assuré par le directeur du Département des relations institutionnelles de l'EPIC, qui apporterait ainsi son appui logistique aux travaux du Forum.

Des commissions thématiques ont été créées afin d'organiser le travail des établissements et de permettre au Forum d'émettre des recommandations au Conseil d'Administration sur les questions de promotion à l'international de l'enseignement supérieur de la France. Les thèmes ont été sélectionnés à l'issue d'une concertation entre les Conférences d'établissements et l'Agence Campus France.



⁸- Article 2-3 du décret du 30 décembre 2011 en application de la loi du 27 juillet 2010

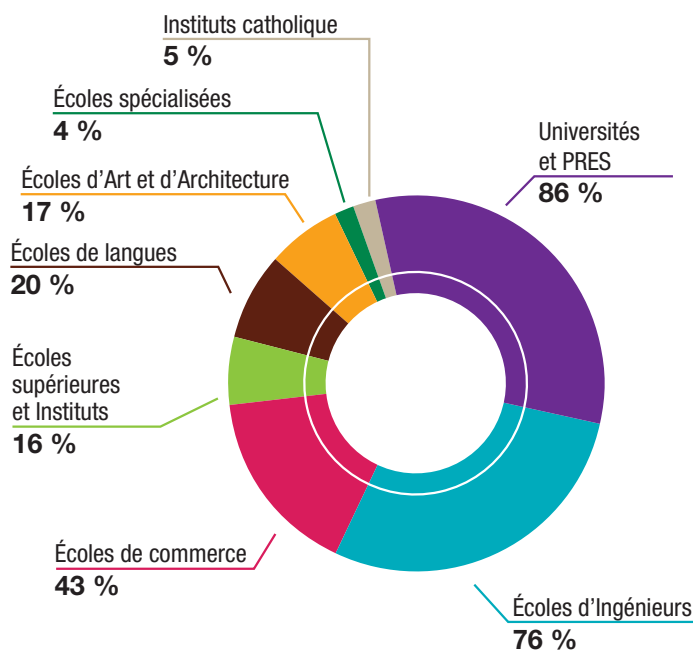


L'inauguration du Forum Campus France

Le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Laurent Fabius, et la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Madame Geneviève Fioraso, ont inauguré le Forum Campus France mardi 18 décembre 2012 lors d'une cérémonie rassemblant, au MESR, les établissements membres du Forum. À cette occasion, les Ministres ont rappelé les enjeux pour la France du rayonnement international de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'inauguration du Forum a constitué pour l'Agence un événement fondateur, celui de la mise en place d'un dialogue structuré et constructif avec les établissements d'enseignement supérieur. La confiance manifestée par les deux Ministres au nouvel opérateur permet, après cette première phase réussie de lancement technique, d'ouvrir des perspectives ambitieuses de coopération entre les établissements, les deux ministères et le réseau à l'étranger au service de l'attractivité de la France pour les étudiants et les chercheurs.

Forum Campus France



Bureau Restreint

FONCTION	NOM	
Président	Khaled Bouabdallah	Vice-Président, CPU
Vice-Président	Pascal Codron	Président de la Commission des Relations Internationales, CGE
Vice-Président	Alain Ayache	Président de la Commission des Relations Internationales, CDEFI
Secrétaire Général	Arthur Soucemarianadin	Directeur du Département Relations Institutionnelles, Campus France

Les commissions thématiques

FONCTION	NOM	
Président de la Commission 1	Farid Ouabdesselam	PRES Grenoble
Président de la Commission 2	Mohamed Amara	Président de l'Université de Pau
Président de la Commission 3	Loïc Vaillant	Président de la Commission santé de la CPU - Président de l'Université François-Rabelais de Tours
Président de la Commission 4	Étienne Craye	Directeur de l'École Centrale Lille
Président de la Commission 5	Bruno Héraud	Directeur du recrutement international, ESSEC
Président de la Commission 6	Jean-Marc Le Lann	Directeur de l'Institut National Polytechnique de Toulouse École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques Et Technologiques (INPT ENSIACET)
Président de la Commission 7	Jean Peeters	Président de l'Université de Bretagne Sud (UBS)
Représentant des centres Français Langue Étrangère	Jacky Caillier	Président de l'Association des Directeurs de Centres Universitaires D'Études Françaises (ADCUEFE)



Le partenariat avec la Commission européenne : la réponse aux appels d'offres

En 2012, Campus France a continué à mettre en œuvre des projets financés par la Commission européenne dans le domaine de l'internationalisation et la promotion de l'enseignement supérieur. L'activité de réponses aux appels d'offres et aux appels à propositions a porté ses fruits avec trois nouveaux projets remportés.

PromoDoc



Dans le cadre du projet PromoDoc (www.promodoc.eu) visant à promouvoir les études doctorales en Europe et dont Campus France est le chef de file, trois actions majeures ont été conduites en 2012 :

◆ Les ambassadeurs PromoDoc

Après un processus de sélection et une session de formation de deux jours à Washington D.C., le réseau des 25 ambassadeurs PromoDoc a été lancé en octobre 2012 au Canada et aux États-Unis. Ces personnes ressources ont été recrutées au sein des établissements d'enseignement supérieur nord-américains. Titulaires de Doctorats dans leurs spécialités respectives, ils ont tous une connaissance approfondie de l'Europe. Durant une période de 13 mois, les ambassadeurs PromoDoc renseigneront les étudiants canadiens et américains sur les possibilités d'études doctorales en Europe et organiseront des sessions d'information.



Formation du réseau des 25 ambassadeurs PromoDoc, États-Unis, 27-28 septembre 2012

◆ Rendez-vous ciblés au Japon

Trois journées d'information et de rendez-vous ciblés sur les études doctorales ont été organisées entre établissements européens et étudiants japonais, à Tokyo et Kyoto. Cet événement, qui est une première en son genre au Japon, pays réputé difficile pour la promotion des études doctorales européennes, a attiré 19 établissements européens de huit États membres (Allemagne, Belgique, Finlande, France, Hongrie, Luxembourg, République tchèque et Royaume-Uni). Au total, 350 rendez-vous ciblés ont pu être réalisés.

◆ Singapour - European Higher Education Fair (EHEF)

Dans le cadre du salon EHEF, qui s'est tenu à Singapour en septembre 2012, 1 200 visiteurs ont pu se rendre sur le stand PromoDoc. En marge du salon, un séminaire PromoDoc sur les études doctorales dans les 27 États membres de l'UE a également été organisé. Lors de cette présentation, des alumni ayant obtenu leur doctorat en Europe ont témoigné de leurs expériences personnelles.



Évènement PromoDoc, Japon, 21-23 novembre 2012



Stand PromoDoc, salon EHEF, Singapour, 15 septembre 2012

IMPI

L'Agence a contribué à la finalisation du projet IMPI (*Indicators for Mapping and Profiling Internationalisation*) en menant plusieurs activités :

- participation à la deuxième phase de recherches ;
- conduite d'une analyse comparative d'établissements participants (*benchmarking*) ;
- organisation d'un atelier à Paris ;
- participation à la réunion consultative des experts externes et au symposium final.

Ce projet de trois ans, coordonné par le CHE Consult, a eu pour objectif de développer une boîte à outils d'indicateurs afin de permettre aux établissements d'évaluer leur degré d'internationalisation (www.impi-project.eu).

Journée thématique sur les indicateurs d'internationalisation

Les établissements d'enseignement supérieur français sont de plus en plus nombreux à se servir des indicateurs, que ce soit dans le cadre des campagnes nationales d'évaluation, pour mesurer en interne leur performance, pour se comparer à leurs homologues ou encore pour développer une stratégie institutionnelle internationale. C'est dans ce contexte que Campus France a organisé, en juin 2012, une journée thématique dédiée aux indicateurs d'internationalisation. Cet événement a rassemblé 75 participants de 64 établissements français, ainsi que des experts français et internationaux.



ACE

Lancé fin 2012, le projet Erasmus Mundus Action 3 ACE (*Activate, Communicate, Engage*) se propose d'améliorer et de renforcer la promotion des opportunités qu'offre le programme Erasmus Mundus aux étudiants et aux doctorants européens. Encore trop perçu comme un programme uniquement dédié aux ressortissants de pays tiers, le projet ACE vise à remédier au manque de connaissance du programme Erasmus Mundus en repensant l'information et en ciblant la promotion plus précisément vers le public des étudiants de l'UE.

Financé sur trois ans, ce projet est coordonné par l'Université la Sapienza de Rome aux côtés de Campus France, de l'Association des étudiants et alumni Erasmus Mundus, d'un cabinet de consulting britannique *The Knowledge Partnership*, du réseau UNICA (Belgique), de l'Université de Belgrade (Serbie), de l'Université de Gand (Belgique), et de l'Université de Melbourne (Australie).

La phase initiale du projet a permis de réaliser une enquête en ligne auprès d'étudiants et de personnels universitaires européens. L'enquête a été spécialement conçue pour comprendre comment améliorer, à terme, les actions de marketing du programme Erasmus Mundus en Europe (www.em-ace.eu).





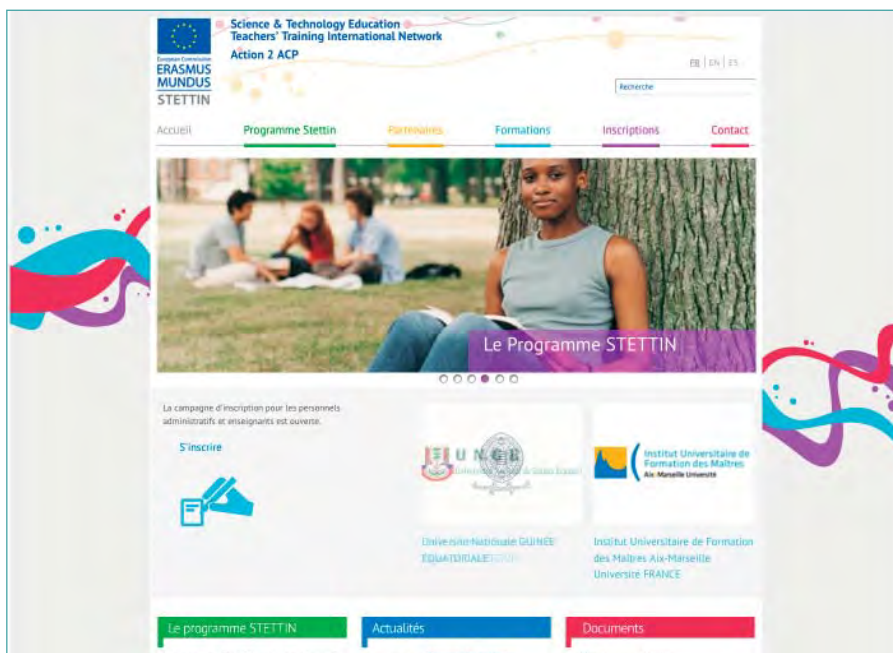
Erasmus Mundus Action 2

Campus France est partenaire associé de deux nouveaux projets :

HERITAGE (www.heritage-ema2.eu), coordonné par l'École Centrale de Nantes et l'Institut de Technologie de Madras, a pour objectif de développer la coopération universitaire et les partenariats entre l'Inde et neuf pays européens par le biais de mobilités académiques, administratives et étudiantes dans les domaines des sciences et technologies.



STETTIN (<http://mundus-stettin.univ-amu.fr/>) a pour but de favoriser le développement de la formation des enseignants en les adossant à des recherches en éducation scientifique, technologique et professionnelle. Piloté par l'IUFM de l'Université d'Aix-Marseille, ce projet est mis en œuvre avec le soutien de quatre partenaires européens et quatorze partenaires de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique.



Les moyens

- | | | |
|----|-------------------------|----|
| 1. | Les ressources humaines | 52 |
| 2. | Les locaux | 53 |
| 3. | Le budget | 54 |



Les ressources humaines

Campus France rassemble 240 salariés.

Sur cet ensemble, près de la moitié sont cadres et les femmes représentent plus de 65 % de l'effectif.

Issus d'horizons différents (Égide, GIP CampusFrance, Cnous, recrutements sur le marché du travail), ils ont apporté à l'Agence la richesse de leurs expériences professionnelles et il convient à présent d'agréger celles-ci en construisant la culture d'entreprise de l'EPIC. Le projet d'accord d'entreprise en unifiant l'organisation sociale y contribuera, de même que le projet d'établissement en voie d'élaboration.

Par ailleurs, la gestion des ressources humaines, fondée sur les compétences, permet d'accompagner les salariés dans leur mobilité et les prépare aux évolutions de l'activité de l'établissement.

Enfin, Campus France met en œuvre une "démarche diversité" pour recruter et reconnaître tous les talents et s'engage dans une démarche de RSE (Responsabilité sociale des entreprises).



Les locaux

Campus France est aujourd'hui installé sur deux sites parisiens : celui de l'ex GIP, avenue Denfert-Rochereau (XIV^e), dont l'Agence est locataire jusqu'en novembre 2014, et celui de l'ex Égide, rue de la Grange aux Belles (X^e), dont l'agence est propriétaire.

La dispersion du personnel sur ces deux sites, est un handicap pour le fonctionnement de l'établissement, et constitue un obstacle à la fusion complète des services. Il représente en outre un surcoût en raison des charges de location.

C'est pourquoi un projet de regroupement sur le site de la Grange aux Belles a été lancé dès l'automne 2012, à partir d'une densification de l'occupation de ce dernier site. Ce lieu a été choisi en raison de ses caractéristiques techniques et de la qualité et de l'originalité de son architecture, qui illustre l'esprit d'accueil dont l'établissement veut faire sa marque. Ce projet a toutefois dû être différé pour faire l'objet d'un examen plus approfondi.



Le budget

Année de construction de l'EPIC, 2012 a aussi été une année atypique dans le domaine budgétaire, tant pour la prévision que pour l'exécution.

La période ne comporte en effet que 8 mois d'activité budgétaire dans la mesure où la dissolution d'Égide et du GIP n'est intervenue que fin avril et que des comptes distincts ont été établis pour les deux entités sur ces quatre mois, pendant lesquels l'EPIC n'a eu aucune activité budgétaire. Par ailleurs, la reprise des activités internationales du Cnous s'est effectuée sur les quatre derniers mois de l'année seulement. Il n'est donc pas possible de tirer une image claire de l'activité de l'EPIC en année pleine à partir des comptes de l'exercice réalisé 2012.

On trouvera ci-après les grandes masses pour 2012 établies selon les bases rappelées ci-dessus (8 mois) et, à titre d'information seulement, les agrégats correspondants calculés en ajoutant les huit mois d'activité de l'EPIC aux quatre premiers mois de l'année.

<i>En euros</i>	EPIC 8 mois d'activité	<i>Pour information EPIC + Égide + GIP 12 mois 2012</i>
Produits d'exploitation	19 622 939,7	26 236 874,7
Charges d'exploitation	18 995 220,6	26 779 275,8
Résultat d'exploitation	627 719,1	-542 401,0
Résultat financier	492 019,5	686 716,0
Résultat exceptionnel	-179 278,5	-208 223,8
Résultat net	940 460,1	-63 908,8

Le résultat d'exploitation positif de l'EPIC sur 8 mois, a permis de compenser la tendance d'Égide, qui n'avait pas encore retrouvé, au début de l'année 2012, une exploitation équilibrée. Ce résultat augure favorablement de la soutenabilité du modèle économique de l'EPIC.

L'analyse des produits montre la part prédominante des recettes de l'activité de gestion et de ses activités annexes (hébergement, protection sociale et activités culturelles), qui représentent respectivement 43 % et 13,4 % des recettes, auxquelles il convient de rajouter 20 % provenant de diverses prestations de services liées aux activités de promotion ou de gestion de programmes de mobilité.

Du côté des charges d'exploitation, les dépenses de fonctionnement courant et de réalisation des activités de promotion ne représentent que 40 % du total, contre 52 % environ pour les charges de personnel. Les dotations aux amortissements, qui couvrent les immobilisations corporelles (immeubles) mais aussi les investissements informatiques importants que Campus France fait en permanence pour améliorer sa productivité et les services offerts aux bénéficiaires, constituent 5,6 % du total des dépenses d'exploitation.

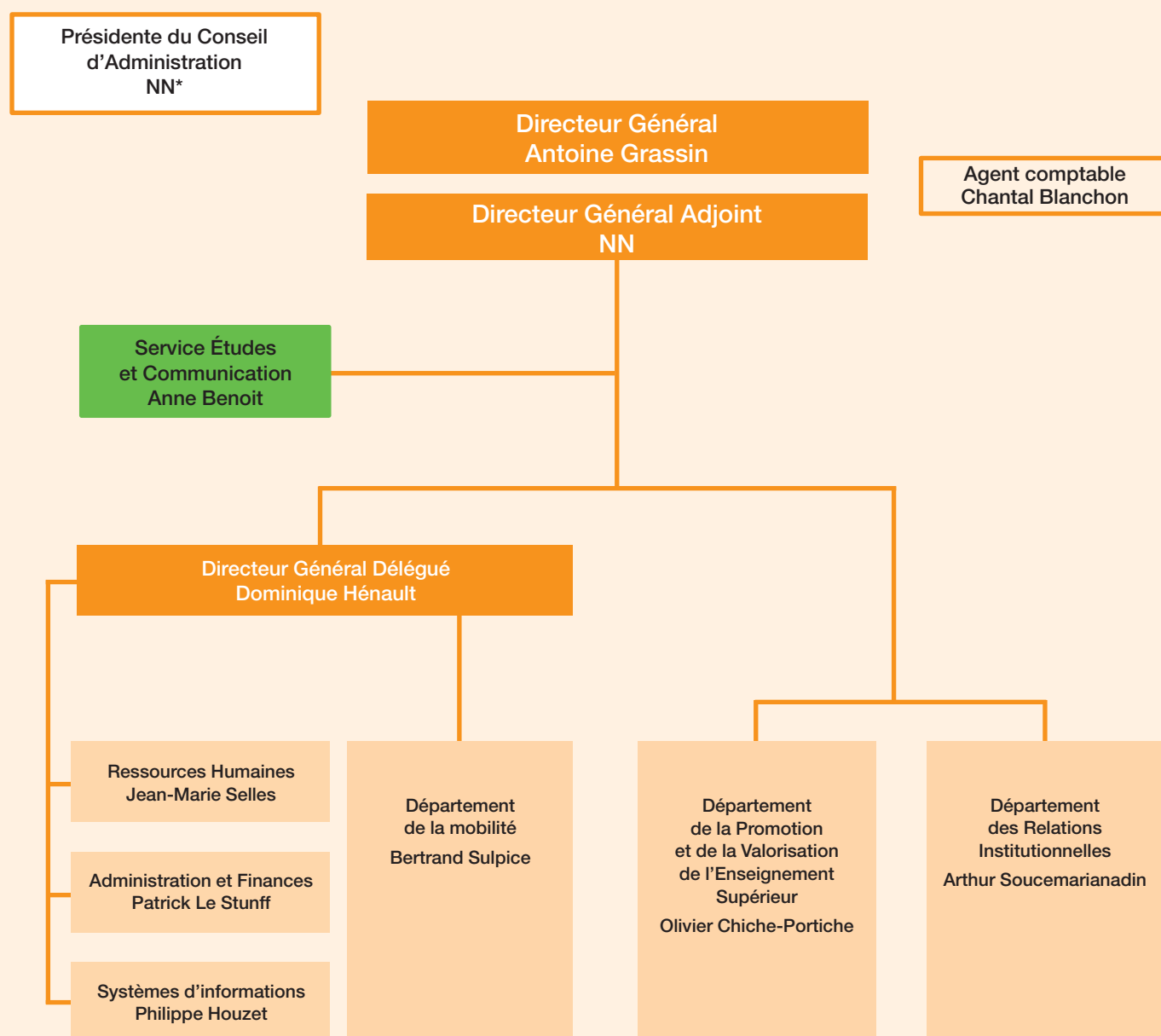
Annexes

1. Le Conseil d'Administration et l'organigramme simplifié de Campus France au 31 décembre 2012 56
2. Liste des Notes et des Repères 58

Le Conseil d'Administration

Titre	Prénom	Nom	Fonction	Institution
Monsieur	Thierry	Mariani	Député	Assemblée Nationale
Monsieur	Michel	Vauzelle	Député	Assemblée Nationale
Madame	Dominique	Gillot	Sénatrice	Sénat
Monsieur	René	Beaumont	Sénateur	Sénat
Monsieur	Yves	Saint-Geours	Directeur Général de l'administration et de la modernisation	Ministère des Affaires étrangères et Européennes
Monsieur	Jean-Baptiste	Mattéi	Directeur Général de la Mondialisation, du développement et des partenariats	Ministère des Affaires étrangères et Européennes
Monsieur	François	Saint-Paul	Directeur des Français à l'Étranger et de l'Administration consulaire	Ministère des Affaires étrangères et Européennes
Madame	Hélène	Duchêne	Directrice des politiques de mobilité et d'attractivité	Ministère des Affaires étrangères et Européennes
Monsieur	Vincent	Dalmaï	Chef de la mission des programmes au sein du service des programmes et du réseau	Ministère des Affaires étrangères et Européennes
Madame	Christine	Gavini-Chevet	Directrice des Relations Européennes, Internationales et de la Coopération	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Madame	Simone	Bonnafous	Directrice Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'insertion professionnelle	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Monsieur	Roger	Genet	Directeur Général pour la Recherche et l'Innovation	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Madame	Elodie	Degiovanni	Sous-directrice du séjour et du travail du secrétariat général à l'immigration et à l'intégration	Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration
Monsieur	Olivier	Dugrip	Recteur de l'Académie de Toulouse	Ministère de l'Éducation Nationale
Monsieur	David	Knecht	Chef du bureau des affaires étrangères et de l'aide au développement	Ministère du Budget
Monsieur	Jérôme	Coppalle	Sous-directeur adjoint de l'Innovation. Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche	Ministère de l'Agriculture
Monsieur	Jean-François	Collin	Secrétaire général	Ministère de la Culture et de la communication
Monsieur	Bruno	Sire	Président de l'Université de Toulouse 1	Personnalité Qualifiée
Monsieur	Christian	Demuynck	Maire de Neuilly-Plaisance	Personnalité Qualifiée
NN				Personnalité Qualifiée
NN				Conférence des Présidents d'Université
Monsieur	Pascal	Codron	Directeur de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille	Conférence des Grandes Écoles
Monsieur	Alain	Ayache	Président de la Commission "International"	CDEFI
Madame	Sonia	Dubourg-Lavroff	Adjointe au Maire de Bordeaux, Chargée des relations avec l'Union Européenne	Association des Maires de France
Monsieur	Laurent	Beauvais	Président du Conseil Régional de Base Normandie	Association des régions de France
Monsieur	François	Bonaccorsi	Directeur	CNOUS
Madame	Arielle	Michel	Représentant du Personnel	Campus France
Monsieur	Jean-Luc	Ito-Pagès	Représentant du Personnel	Campus France
Monsieur	François	Pradal	Représentant du Personnel	Campus France
Voix Consultatives				
Madame	Fabienne	Couty	Commissaire du Gouvernement	Ministère des Affaires étrangères
Monsieur	Gilbert	Toulgoat	Contrôleur Général Économique et financier	Ministère des Affaires étrangères

Organigramme simplifié de Campus France au 31 décembre 2012



* Madame Sophie Béjean a été nommée Présidente du Conseil d'Administration de Campus France par Décret du 6 mai 2013 (JO du 8 mai 2013).

Liste des Notes

La Note n° 36 détaille la localisation par académies en 2010 des étudiants étrangers dans les universités.

La Note n° 37 donne des informations sur la mobilité des étudiants d'Europe.

La Note n° 38 fait le point sur les indicateurs d'internationalisation.

La Note n° 39 explique le rôle des donations dans le financement des universités canadiennes.

La Note HS n° 04 réactualise les statistiques de la mobilité des étudiants du Moyen-Orient.

La Note HS n° 05 réactualise les statistiques de la mobilité des étudiants d'Amérique latine.

Liste des Repères

- Jean-Baptiste Meyer, Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement, « *La circulation des compétences dans un monde multipolaire* », **Repères n° 11, Janvier 2012.**
- Simon Marginson, Centre d'Étude de l'Enseignement Supérieur Université de Melbourne, « *L'internationalisation de l'enseignement supérieur en Australie* », **Repères n° 12, Janvier 2012** (texte également disponible en anglais).
- Sébastien Velut, Professeur à l'Université Sorbonne nouvelle - Paris 3 PRES Sorbonne Paris Cité. Directeur de l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (IHEAL). Directeur du Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique latine, « *Le Brésil : une grande puissance universitaire ?* », **Repères n° 13, Mars 2012.**
- Patricia Pol, Université Paris-Est Créteil, « *La passion de l'excellence dans l'enseignement supérieur en Allemagne, en Espagne et en France* », **Repères n° 14, Mai 2012.**
- Michael Worton, Vice-recteur de l'UCL, University College London Bilingue français anglais, « *L'enseignement supérieur britannique aujourd'hui* », **Repères n° 15, Mai 2012** (texte également disponible en anglais).
- La renaissance du système éducatif indonésien, par Philippe Grangé, Directeur de l'Institut Universitaire de l'Asie-Pacifique, Université de La Rochelle, « *La renaissance du système éducatif indonésien* », **Repères n° 16, Octobre 2012.**
- Enfin, un numéro **hors-série** a été publié sous le titre « *Indonésie, un archipel émergent* » en **octobre 2012**. Ce texte proposé par François Raillon, directeur de recherche au CNRS, est celui d'une communication à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France, en date du 25 juin 2012. Il a également été publié dans le Bulletin de l'Académie des sciences morales et politiques, n°3, fin 2012



Agence Campus France

**Agence française pour la promotion
de l'enseignement supérieur, l'accueil
et la mobilité internationale**

Directeur de la publication :

Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial :

Anne Benoit, Directrice Etudes et Communication
Olivier Chiche-Portiche, Directeur du Département
de la Promotion et de la Valorisation de l'Enseignement Supérieur
Antoine Grassin, Directeur général
Dominique Hénault, Directeur général délégué
Philippe Houzet, Directeur du Département
des systèmes d'information
Patrick Le Stunff, Directeur du Département administratif
et financier
Jean-Marie Sellès, Directeur des Ressources Humaines
Arthur Soucemarianadin, Directeur du Département
des Relations Institutionnelles
Bertrand Sulpice, Directeur du Département de la Mobilité

**L'ensemble des personnels de Campus France
a collaboré à la réalisation et à la rédaction
de ce rapport d'activité.**

Responsable éditorial :

Anne Benoit

Crédit photos :

Campus France ; Catherine Merdy ; Amélie Debray ;
Shutterstock, Fotolia

Conception graphique :

www.huitiemejour.com

Impression :

Graphoprint

Campus France
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris
www.campusfrance.org



Juin 2013

**CAMPUS
FRANCE** 
campusfrance.org